

**REPUBLIQUE DU NIGER
COMITE INTERMINISTERIEL DE PILOTAGE
DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL
SECRETARIAT EXECUTIF**

**ETUDE SUR L'APPROFONDISSEMENT DU DIAGNOSTIC ET
L'ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRO-SYLVO-
PASTORAUX DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

REGION DE TILLABERY

**Younoussa Seybou : Environnementaliste
Yacouba Kodako : Halieute**

Octobre 2004

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DE FIGURES	vi
RESUME	vii
INTRODUCTION	i
1 DESCRIPTION DE LA REGION	1
1.1 Localisation	1
1.2 Démographie	2
1.3 Zonage Agro-Ecologique et Ressources Naturelles	3
1.3.1 Zone Sahélo-saharienne	5
1.3.2 Zone Sahélienne	7
1.3.3 Zone Sahélo-soudanienne	8
1.3.4 Zone Soudanienne	11
1.4 Accès aux services et infrastructure sociaux	12
1.4.1 Education	12
1.4.2 Santé	13
1.4.3 Accès à l' eau potable	14
1.5 Contribution du secteur rural au PIB régional et national	15
2 LES SYSTEMES DE PRODUCTION Agro-sylvo-pastoraux	17
2.1 Agriculture	17
2.1.1 Le système de production pluviale	17
2.1.2 Le système de production irriguée	19
2.1.3 Les filières agricoles	25
2.2 Elevage	29
2.2.1 Système Sylvo-pastoral extensif	29
2.2.2 Système agro-pastoral semi-intensif	29
2.2.3 Le système agro-pastoral intensif	30
2.2.4 Les filières du secteur d'élevage	31
2.3 Environnement	38
2.3.1 Productions Forestières	38
2.3.2 Sous-produits forestiers	41
2.3.3 La Filière Gomme arabique	43
2.3.4 Productions Halieutiques et Filière du Poisson	44
2.3.5 Ressources fauniques et Eco-tourisme	45
2.3.6 Filière du Miel	46
3 LES PRODUCTIONS SPECIFIQUES	48
4 LES AUTRES ACTIVITES RURALES	49
4.1 Exploitation artisanale des ressources minières :	49
4.2 Migrations :	49
4.3 Artisanat :	50

4.4	Tourisme :	50
5	LE MONDE RURAL	51
5.1	Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire	51
5.2	Modes d'accès à la Terre	51
5.3	Les infrastructures rurales	52
5.4	Accès à l'information	52
6	CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	53
6.1	Les systèmes de production du secteur de l'agriculture	53
6.2	Les systèmes de production du secteur de l'élevage	54
6.3	Systèmes de production forestière, halieutique et faunique	55
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	56
	ANNEXES	57
	<i>Annexe 1 : Système de production rurale</i>	58
	<i>Annexe 2 : Carte des mares région de Tillabéri</i>	59
	<i>Annexe 3 : Marchés et infrastructures routières, région de Tillabéri</i>	60
	<i>Annexe 4: Liste des ONG intervenant dans la région de Tillabéri</i>	61
	<i>Annexe 5 : Liste des projets en exécution dans le département de Tillabéri</i>	65
	<i>Annexe 6 : Programmes et nouveaux projets</i>	69
	<i>Annexe 7 : Projets en instance de démarrage</i>	70
	<i>Annexe 8 : Évolution des superficies et productions</i>	71
	<i>Annexe 9: Rendements moyens à l'hectare (en tonne) campagne saison/hivernage Riz ONAHA)</i>	72
	<i>Annexe 10 : Productions des différentes spéculations</i>	73
	<i>Annexe 11 Evolution de l'effectif du cheptel</i>	74

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
DSCN	Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
PED	Projet Energie Domestique
ABN	Autorité du Bassin du Niger
Hbt/km ²	Habitants au km ²
IDH	Indice de Développement Humain
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
PIB	Produit Intérieur Brut
GMP	Groupement Mutualiste de Production
AHA	Aménagement Hydro Agricole
ONAHA	Office National des Aménagements Hydro-Agricoles
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
RINI	Riz du Niger
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
PPEAP	Projet pour la Promotion des Exportations Agro Pastorales
DRE-Ti	Direction Régionale de l'Environnement – Tillabéri
SONERAN	Société Nigérienne des Ressources Animales
CES/DRS	Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols
PGTF	Projet Gestion des Terroirs de Filingué
SDR	Stratégie de Développement Rural
SRP	Stratégie de Réduction de la pauvreté

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Population, taux de croissance et densité par département

Tableau 2 : Répartition des infrastructures scolaires

Tableau 3 : Répartition et taux de couverture sanitaire

Tableau 4 : Rayons moyens de couverture en infrastructures sanitaires

Tableau 5 : Contribution moyenne de 1997 à 2000 de la région au PIB

Tableau 6 : Production de viande de 1994 à 2000

Tableau 7 : Abattages globaux de 1994 à 2003

Tableau 8 : Fréquentation des marchés à bétail

Tableau 9 : Production de cuirs et peaux de 1994 à 2003

Tableau 10 : Liste des sous produits forestiers

Tableau 11 : Sous produits par ordre d'importance pour les populations

Tableau 12 : Prix moyens de certains sous produits forestiers dans les marchés de la région

Tableau 13 : Evolution de la production contrôlée de miel de 1995 à 2002

Tableau 14 : Recettes recouvrées/ campagne d'orpillage 2003 - 2004

Tableau 15 : Types de stratégies de survie des populations

Tableau 16 : Infrastructures rurales agricoles

Tableau 17 : Parcs et couloirs de vaccination

LISTE DE FIGURES

Figure 1 : Localisation de la région de Tillabéri

Figure 2 : Zones agro-écologiques

Figure 3 : Contribution au PIB du secteur primaire

Figure 4 : Evolution des superficies des principales cultures pluviales

Figure 5 : Production de la campagne 2003

Figure 6 : Evolution des superficies irriguées au niveau de certains périmètres de 1996 à 2000

Figure 7 : Evolution des rendements de quelques périmètres irrigués de 1996 à 2000

Figure 8 : Evolution des productions de 1991 à 2000

Figure 9 : Evolution des superficies de 1999 à 2000

Figure 10 : Evolution des productions de 1999 à 2002

Figure 11 : Effectif du cheptel de 1994 à 2003

Figure 12 : Evolution des abattages de 1994 à 2003

Figure 13 : Zones d'exploitations forestières

Figure 14 : Evolution annuelle de la production contrôlée de poisson de 1984 à 2002

Figure 15 : Evolution de la production contrôlée de miel de 1995 à 2002

RESUME

La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) adoptée par le gouvernement en janvier 2002 a réservé au secteur rural une place prépondérante pour combattre la pauvreté , en particulier en milieu rural ;

C'est ainsi qu'une Stratégie de Développement Rural (SDR) a été élaborée et adoptée en 2004 suivant une démarche participative associant décideurs, producteurs, bailleurs de fonds, société civile, etc.

C'est à ce stade de finalisation du document que le Comité interministériel de coordination de la SDR a demandé un approfondissement du diagnostic et l'analyse des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux dans les régions comme l' a recommandé l'atelier national de validation de la SDR.

Les principaux résultats de la présente étude font apparaître que la région comprend quatre zones climatiques et cinq zones agro-écologiques caractérisées par une forte dégradation des ressources naturelles. Le diagnostic et l'analyse des systèmes de production montrent des tendances lourdes notamment dans la baisse des rendements tant en cultures pluviales qu'irriguées, dans l'insuffisance des infrastructures rurales, dans la sensibilisation et la formation des populations, dans l'organisation et le financement du monde rural. Le principal problème de la région demeure sans doute la faible mise en valeur des ressources du fleuve(irrigation, pêche, élevage).En effet, malgré ses énormes potentialités, la région de Tillabéri est classée dernière en 2003 suivant l'indice de développement humain.

L'analyse des contraintes et des perspectives a fait ressortir que la région possède d'énormes ressources naturelles qui doivent être exploitées car elles auront un impact significatif sur la réduction de la pauvreté aux niveaux régional et national.

INTRODUCTION

La région de Tillabéri dispose d'importantes potentialités hydriques. Le fleuve Niger la traverse sur 420 Km avec un apport annuel de 30 milliards de m³. Les sept affluents situés tous sur la rive droite présentent des écoulements de l'ordre d'1 milliard de m³/an. Les mares permanentes et semi-permanentes sont au nombre de 145.

La particularité de la région de Tillabéri est certainement son important potentiel en terres irrigables estimées à 146.000 ha et en ressources forestières couvrant environ 621.000 ha.

Mais, toutes les enquêtes officielles ont révélé que Tillabéri renferme 80% de pauvres et 53 % de très pauvres. Cette pauvreté est beaucoup plus perceptible en milieu rural où habitent 96% de la population(PDES, 2000-2004). Le bilan céréalier a été sept(7) fois déficitaire au cours des dix(10) dernières années(DRDATI, 2004).

C'est dans ce contexte qu'intervient la présente étude d'approfondissement du diagnostic et l'analyse des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux de la région dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural.

Le présent document comprend six parties :

La première partie présente la région . La nouveauté ici réside dans un nouveau zonage agro-écologique qui prend en compte des écosystèmes spécifiques comme la vallée du Gorouol(Téra).

La deuxième partie caractérise et analyse les systèmes de productions agro-sylvo-pastoraux et dégage les principales filières dans chaque domaine. Quand à la troisième partie, elle s'est focalisée sur les productions spécifiques de la région.

La quatrième et la cinquième parties portent respectivement sur les autres activités rurales(exploitations artisanales des mines, artisanat, tourisme) et le monde rural(insécurité alimentaire, foncier rural, infrastructures rurales) .

Enfin, la dernière partie analyse les contraintes et dégage les perspectives de développement du secteur rural de la région.

1 DESCRIPTION DE LA REGION

1.1 Localisation

Située dans l'extrême Ouest du Niger, la région de Tillabery est la plus jeune des huit régions du pays de par sa création intervenue par Ordonnance N°88-20 du 7 avril 1988. Elle est limitée au Nord par le Mali, au Nord-Ouest par la région de Tahoua, à l'Est par la région de Dosso, à l'Ouest par le Burkina Faso et au Sud par le Bénin.

La Région de Tillabéri est subdivisée en six (6) départements (Filingué, Kollo, Say, Ouallam, Téra, Tillabéri, 7 Postes administratifs (Ballayara, Bankilaré, Gothèye, Torodi, Abala, Ayorou, et Banibangou) et 44 communes. Elle couvre une superficie de 92.908 km².



Figure n°1 : Localisation de la région de Tillabéri

1.2 Démographie

La population de la région de Tillabéri est de 1.858.342 habitants selon les résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H 2001). Sa densité est de 19,1 habitants/km² avec un taux d'accroissement de 2,61%. Cette population est répartie comme suit :

- homme : 922 731 soit 49,65%
- femmes : 935 611 soit 50,35%

Cette population est caractérisée par une forte concentration humaine en milieu rural (96%). Les départements de Kollo, Téra et Tillabéri sont les plus densément peuplés avec des niveaux excédant 24 hbts/km², ce qui pourrait se justifier par le fait que ces trois départements sont traversés par le fleuve Niger. Une très forte concentration de populations est de villages est observée dans la vallée du fleuve Niger et dans le Dallol Bosso Nord. Par ailleurs, les départements de Say et Kollo constituent des pôles d'attraction de la région, accueillant le plus grand nombre de migrants en provenance des autres départements en particulier ceux de Ouallam.

Tableau n° 1 : Population, taux de croissance et densité par département

<i>Départements</i>	<i>Population 1988 (Habitants)</i>	<i>Taux de croissance annuel moyenne intercensitaire (1988-2001) %</i>	<i>Population 2001 (Habitants)</i>	<i>Densité (hbts/km²)</i>
Filingué	285.977	2,7	404.086	15,4
Kollo	234.588	2,3	316.587	31,7
Ouallam	190.171	3,0	280.233	12,7
Say	163.376	2,7	229.628	15,9
Téra	295.969	2,6	413.850	26,2
Tillabéri	158.202	2,4	213.958	24,6
Total Région	1.328.283	2,6	1.858.342	19,1

Source : DSCN/RGP 2001/CNEDD/2004

1.3 Zonage Agro-Écologique et Ressources Naturelles

Le zonage Agro-écologique de la région de Tillabéri (CARE, 1999 ; INRAN, 1998, Agrhymet) a été obtenu en superposant aux zones climatiques, les ressources naturelles, les modes d'exploitation et de gestion dominants ainsi que certains traits socio-économiques. Ces critères ont permis de prendre en compte la vallée du fleuve, le dallol Bosso, le Gorouol, l'Azaouagh et le parc du W en tant que zones distinctes.

On obtient ainsi 4 grandes zones climatiques caractéristiques de la région à l'intérieur desquelles il y a les 5 zones agro-écologiques ou macrozones(Figure n°2) :

- ⇒ Au nord, la zone saharo-sahélienne ;
- ⇒ La zone sahéenne;
- ⇒ La Zone sahélo-soudanienne ;
- ⇒ Au Sud, la Zone soudanienne.

les zones agro-écologiques sont :

- ⇒ la Zone du Fleuve, composée essentiellement du fleuve Niger , sa plaine d'inondation et ses terrasses alluviales ;
- ⇒ la Zone du Dallol Bosso Nord composée de larges vallées fossiles ;
- ⇒ Le Gorouol qui est le plus grand affluent du fleuve avec de nombreuses mares permanentes ;
- ⇒ La vallée de l'Azaouagh ;
- ⇒ Et le parc national du W situé dans l'extrême sud de la région .

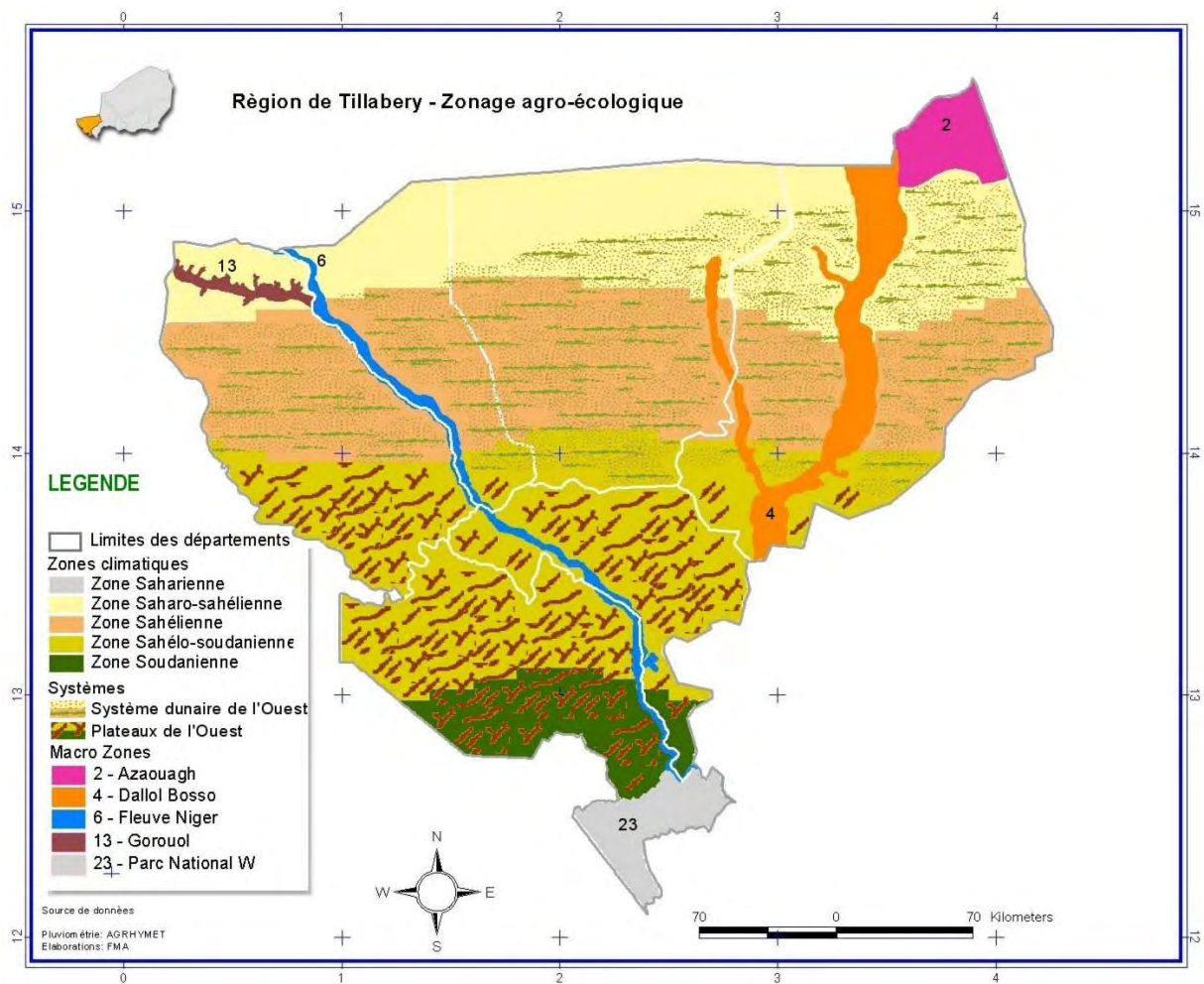


Figure n°2 : Zones Agro-écologiques

1.3.1 Zone Sahélo-saharienne

La zone comprend les parties Nord des départements de Ouallam, Filingué, Tillabéri et Téra et reçoit entre 200 de 300 mm de pluies par an.

Les sols sont de texture sableuse, pauvres en matière organique et à faible capacité de rétention et d'échange. Ils ne sont pas aptes pour l'agriculture qui y est pourtant pratiquée par les éleveurs eux mêmes. Les déficits pluviométriques chroniques, les feux de brousse fréquents, le piétinement des animaux et la remontée des cultures constituent les principaux facteurs de dégradation de cette zone. L'érosion éolienne est le phénomène dominant de cette dégradation.

La végétation est une steppe dominée par les plantes xérophytes notamment *Acacia sp. et Leptadenia pyrotechnica*. C'est la zone traditionnelle d'élevage pastoral mais qui est actuellement mise en cultures à cause de la remontée du front agricole qui est souvent l'objet des éleveurs eux-mêmes. L'élevage constitue la richesse principale de cette zone.

Les ressources en eau de surface sont constituées par de nombreuses mares temporaires et semi-permanentes. Les ressources en eau souterraines sont difficiles à mobiliser .

Les stations de pompage : Malgré l'instauration de comités de gestion, elles fonctionnent mal.

Les conflits sont fréquents, en particulier avec les transhumants venant du Mali voisin. La concentration des animaux est à l'origine de la dégradation de l'environnement observée autour des stations de pompage du Nord Filingué et Ouallam.

L'ensablement des points d'eau constitue la principale contrainte de la zone.

La faune est représentée par les gazelles dorcas où des troupeaux allant jusqu'à vingt individus se rencontrent dans le nord de Inatès. Cette zone est également riche en outardes (Petite Outarde).

La principale menace demeure le braconnage.

La transhumance s'effectue vers le nord pendant la saison des pluies lorsque les pâturages et l'eau sont en abondance.

La conjonction de facteurs tels que l'expansion des cultures vers le nord et la migration des troupeaux vers le sud ont ébranlé la stabilité de l'exploitation pastorale.

La dégradation de l'environnement est très prononcée et l'Agriculture y est précaire et aléatoire.

Contraintes :

- Faible pluviométrie ;
- Ensablement des points d'eau ;
- Disparition accélérée des ressources naturelles.

Potentialités :

- Ressources pastorales disponibles ;
- Ressources fauniques disponibles.

Cette zone comprend deux zones agro-écologiques à savoir :

a) Le Gorouol :

C'est le plus important affluent du Niger en territoire nigérien avec un bassin d'environ 40.000 ha. Il renferme plusieurs mares permanentes et semi-permanentes. La caractéristique principale de la zone est la culture irriguée ou en décrue du niébé. L'affectation pastorale croit selon un gradient Sud-Nord traduisant une tendance plus marquée pour le pastoralisme au Nord et à l'agro-pastoralisme au Sud.

L'ensemble géomorphologique présente des topo-séquences comprenant des dunes de sable, des plateaux latéritiques, des plaines et pénéplaines et des dépressions (vallées, cuvettes, bas-fonds).

La végétation est du type sahélien : formation steppique à dominance d'épineux notamment les genres *Acacia sp.* et *Balanites aegyptiaca*. Ainsi, on rencontre sur les dunes de sable les espèces telles que *Leptadenia pyrotechnica*, *Boscia senegalensis*, *Acacia senegal* ; au niveau des mares les espèces rencontrées sont *Myragina inermis*, *Acacia nilotica*, *Acacia seyal* ; et tout le long du Gourouol on retrouve *Acacia albida*, *Mimosa pygra*, *Acacia nilotica*, *Diospyros mespiliformis*, *Tamarindus indica*. Les maigres formations naturelles sont menacées de disparition suite aux fortes pressions qu'elles subissent (élevage, agriculture) et des mauvaises pratiques d'exploitation dont elles font l'objet.

La culture du niébé en décrue le long du Gorouol est très florissant. On y rencontre les espèces fauniques telles que les gazelles dorcas, les outardes et les oiseaux d'eau douce au niveau des mares.

b) L'Azaouagh

C'est une vallée actuellement fossilisée qui réunit tous les drainages du versant Ouest de l'air pour confluer dans le Dollol Bosso nord dans la région de Tillabéri.

La végétation est formée de plantes herbacées et de ligneux xérophytes au sein desquels dominent *Cenchrus biflorus* et *Acacia erheinbergiana*. En certains endroits favorables, les éleveurs pratiquent les cultures pluviales de mil et sorgho et de décrue (niébé, courge, manioc, patate douce). Ces champs communément appelés "champs pièges" constituent le plus souvent des sources de conflits dans la zone.

L'excellence des pâturages fait de cette zone une destination privilégiée des troupeaux transhumants en provenance de plusieurs régions du pays et même du Mali voisin. La région a donné son nom à la race bovine AZAWAK qui est aujourd'hui l'une des meilleures races productrices de lait et de viande dans le pays.

1.3.2 Zone Sahélienne

Elle couvre les centres des départements de Téra, Tillabéri, Ouallam et Filingué et reçoit entre 300 et 400 mm de précipitations annuelles .

La zone est constituée par des dunes, des inter dunes, des mares et par des dépôts de sables éoliens qui obstruent en partie l'écoulement des eaux. C'est « *le système dunaire de l'Ouest* » qui couvre l'ouest de Tahoua et le Nord de Dosso. Les sols sont à faible teneur en matière organique. Les cultures dominantes sont le mil en cultures pures ou en association avec le niébé. Les plateaux cuirassés situés dans la partie centrale du département de Ouallam et la partie Ouest de Filingué qui surplombent les terres de cultures subissent d'importants dégâts dus à l'érosion hydrique.

Les ressources forestières sont constituées par des formations reliques de combretacées (*Combretum nigricans*, *Combretum micranthum*) sur les plateaux. *Acacia raddiana*, *Balanites aegyptiaca* forment des peuplements souvent assez denses autour des mares. Ce sont les fourrages aériens très appréciés par les camelins et les petits ruminants pour lesquels l'exploitation des arbres se fait par émondage. *Boscia senegalensis* constitue une réserve de nourriture des populations en périodes de famine.

La strate herbacée est dominée par *Cenchrus biflorus*, *Zornia glochydiata*, *Digitaria gayana*, *Dactyloctenium aegyptium*, *Arista pallida* et *Eragrostis tremula*. On note une régression de la diversité des espèces au profit d'une certaine homogénéisation de la végétation des pâturages dominée par *Cenchrus biflorus* et *Zornia glochydiata*. Il faut aussi signaler la prolifération de *Calatropis procera* sur les endroits jadis occupés par *Acacia sp.* Cette situation est due aux conditions climatiques défavorables, mais surtout à l'exploitation minière des ressources fourragères dans la mesure où les espèces n'ont pas le temps de se développer pour assurer la grenaison et garantir ainsi leur pérennisation.

Les ressources en eau de surface sont importantes et sont constituées de nombreuses mares permanentes et semi-permanentes disséminées dans toute la région(cf. carte des mares en Annexe). Les deux types de mares sont utilisés surtout à des fins pastorales ; mais l'on constate la pratique des cultures de contre-saison sur les mares permanentes et retenues d'eau comme Thèm (Mini-barrage du PSP), Ingui, etc. Ces mises en valeur sont initiées par les services de l'état ou les projets.

Les eaux souterraines sont importantes partout à l'exception de Téra qui est installé sur le socle du Liptaco Gourma. Les types infrastructures hydrauliques courants sont :

- Les puits traditionnels qui sont gérés par leurs propriétaires. Ce mode de propriété semble compatible avec l'exploitation raisonnée des pâturages dans la mesure où l'accès à l'eau est régie par le propriétaire. Leur entretien est généralement bien assuré.
- Les puits cimentés de l'état : Ils sont source de conflits entre les différents usagers.

Contraintes:

- Ensablement ;
- Pluviométrie capricieuse ;
- Mise en culture de terres marginales ;
- Insuffisance d'infrastructures rurales.

Potentialités

- Aires de pâturages et cheptel disponibles.

1.3.3 Zone Sahélo-soudanienne

Elle couvre le sud des départements Filingué, Téra, Ouallal et Tillabéri, le nord et centre de ceux de Say et de Kollo. C'est le domaine dit « zone des plateaux de l'Ouest ». Elle a une pluviométrie annuelle comprise entre 400 et 600 mm.

Au nord de cette zone les sols sont sableux avec un faible pouvoir d'échanges en cations. Sur les plateaux, ils sont ferrugineux tropicaux, peu profonds et très sensibles à l'érosion hydrique et éolienne. La principale culture pratiquée ici est le mil en association avec le niébé. Des sols limoneux apparaissent plus au sud (INRAN, 1998). Des sols limoneux-argileux se rencontrent dans les bas-fonds où s'observe le développement des cultures maraîchères et de l'arboriculture fruitière. Les disponibilités de terres cultivables existent.

Les plateaux sont couverts de brousses tigrées très caractéristiques de la végétation ligneuse du Niger Ouest (Fakara, Kouré, Torodi, et Zarmaganda).

Les formations forestières de cette zone sont les plus importantes du pays sur le double plan de la productivité et de la diversité des espèces. Elles assurent l'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Niamey. Une étude du projet Energie Domestique (2001), a révélé que 60% du bois consommé à Niamey provient du département de Say (Axe Torodi). Sur les plateaux ce sont les combretacées qui dominent (*Combretum micranthum*, *Combretum nigricans* et *Guera senegalensis*) et qui constituent à 80% les espèces exploitées pour le bois-énergie de Niamey.

Les ressources en eau proviennent essentiellement des eaux souterraines. La nappe du continental terminal estimée 1220 millions de m³ est captive pour endroit entre 15 et 90 m. Le puits cimenté moderne et les forages équipés de pompes à motricité humaine sont les modes d'exploitation de cette ressource. Dans cette zone, les points d'eau ont un double but : Alimentation humaine et pastorale. L'élevage est de type semi-intensif. Les eaux de surface sont peu abondantes, se résument à quelques mares permanentes et semi-permanentes mises en valeur pour l'agriculture maraîchère et fruitière (cf. carte des mares en Annexes).

La végétation herbacée est représentée par *Adropogon gayanus*, *Cymbopogon gayanus*, *Zornia glochydiata* et plusieurs plantes pluri-annuelles. Les aires de pâturages sont envahies par *Sida cordifolia*. Il existe d'importantes zones de pâturage : Kouré, torodi.

La zone est riche en faune avec les girafes de Kouré, les zones de chasse de Bolsi et de la Sirba. Le système d'élevage est semi-intensif. Il s'observe une intégration de l'élevage et de l'agriculture.

Contraintes :

- Plateaux érodés ;
- Erosion hydrique et éolienne ;
- Disparition du couvert végétal (exploitations incontrôlées et défrichements) ;
- Forte colonisation des terres par des migrants venus des autres zones ;
- Déboisement (coupe de bois vert pour Niamey) ;
- Exode rural (migration massive de la main d'œuvre saisonnière) ;
- Faible mobilisation des eaux de surface.

Potentialités :

- Disponibilité de terres cultivables ;
- Pluviométrie assez bonne ;
- Disponibilité de ressources forestières et fauniques ;
- Disponibilité de grandes aires de pâturage ;
- Disponibilité en ressources en eau souterraine ;

Les zones agro-écologiques de cette zone climatique sont :

a) La Zone du Fleuve Niger

La vallée du fleuve est classée comme une seule zone en dépit de la variabilité importante qui existe du Nord au Sud. La particularité de la zone réside dans le fait qu'il existe des possibilités de cultures irriguées. Le fleuve traverse les départements de Kollo, Say, Téra et Tillabéri. Les sols alluvionnaires appartiennent aux sols hydromorphes minéraux à gley ou des sols hydromorphes jeunes sur matériaux d'apports récents (bancs de sable grossier dans le lit du fleuve). Ces sols sont aptes à la culture du riz, du maraîchage et à l'arboriculture.

Les ressources en eau provenant des écoulements de surface sont estimées à 30 milliards de m³/an sur lesquels, seulement 1% est exploité. L'absence d'un ouvrage de régulation du fleuve au Niger limite la mise en valeur efficiente de l'important potentiel en terres irrigables estimées à 140.000 ha qu'offre cette ressource. L'apport des sept principaux affluents, localisés tous sur la rive droite et totalement tributaires des pluies locales est estimé à 1 milliard de m³/an. L'apport des onze Kori de la rive gauche est estimé à 664 millions de m³/an.

Au niveau de la vallée, on rencontre des parcs agro-forestiers résiduels à base de *Dyospiros mespiliformis* et de *Hyphaene thebaica* (palmier doum). La dégradation du couvert végétal est généralisée et favorise les processus d'érosion éolienne et hydrique qui sont à la base de l'extension des dunes, des glacis érodés et dénudés et au développement des koris.

Le fleuve Niger a joué un rôle central dans l'histoire de la région et a produit une mosaïque complexe de peuplement : Songhaï, Zarma et Peul y résident depuis longtemps. La densité de la population est supérieure à 100 hbts/km² au voisinage du fleuve (ABN, 2003).

Le riz est la culture principale, elle est complétée par l'élevage et la pêche. Les cultures maraîchères et fruitières sont entrain de prendre de l'importance en raison de la forte demande du marché de Niamey. L'élevage intensif (bovins, aviculture) est également en plein essor.

L'agriculture irriguée (riz) a pris de l'importance au cours des dernières décennies. Les ressources fauniques sont représentées par les hippopotames d'Ayérou surtout.

Contraintes :

- Ensablement du fleuve ;
- Envahissement du fleuve par la jacinthe d'eau ;
- Problématique des AHA*** ;
- Absence d'un système de financement des producteurs ;
- Forte densité de la population.

Potentialités :

- Disponibilité en eau ;
- Terres riches et irrigables ;
- Présence d'un important marché (Niamey) ;
- Accès facile aux services d'appui-conseil.

b) Le Dallol Bosso Nord

Le Dallol Bosso Nord est dans le département de Filingué.

Les sols du Dallol sont hydromorphes, profonds, natronés par endroit, aptes pour les cultures vivrières (mil, sorgho). La nappe phréatique est proche, ne dépassant pas 5m de profondeur ; ce qui favorise le développement des cultures fruitières et maraîchères. La culture de manioc y est très répandue.

Le Dallol connaît une forte pression foncière avec comme conséquence l'épuisement des sols et la multiplication des conflits entre agriculteurs/agriculteurs/éleveurs.

La végétation est constituée d'un parc agro-forestier à *Acacia albida* . On observe dans toute la vallée des rejets de souche de palmier doum qui sont exploitées pour l'artisanat.

La pression démographique (200 hbts/km², CARE 1999) a entraîné la disparition des jachères; de ce fait, beaucoup de terres sont empruntées ou louées. Les exploitations sont de petite taille. L'*Acacia albida* et la rotation des enclos sont des éléments centraux de la stratégie de gestion de la fertilité du sol en relation avec l'exploitation des terres de plateaux loin du Dallol est une pratique courante (CARE, 1999).

Contraintes :

- Le manque d'espace pour l'agriculture ;
- La très forte densité de population ;
- la pression sur les terres agricoles ;
- Sols lessivés.

Potentialités :

- Ressources en eau disponibles.

1.3.4 **Zone Soudanienne**

Elle est localisée dans le sud des départements de Kollo et Say . La pluviométrie est supérieure à 600 mm/an.

Les sols sont argileux limoneux, riches en matières organiques avec un fort pouvoir de cations échangeables. Les principales cultures pluviales sont le mil, le sorgho, le niébé et plus au sud le maïs. L'intégration agriculture-élevage est une réalité avec les systèmes de contrat de pacage très développés dans le département de Say.

La végétation est constituée de savanes arborées avec des arbres de grandes valeurs économiques Comme le Karité, le baobab, le caïlcédrat, ect.

Des galeries forestières à *Isobertinia doka* et *Pterocarpus erinaceus* existent le long des cours d'eau temporaires comme le Diamangou, le Goroubi . Aussi, la production de miel et de sous produits forestiers est abondante et contribue à l'amélioration des revenus des ménages.

Les ressources pastorales sont abondantes et dominées par les plante annuelles comme *Andropogon gayanus* .

La faune représentée par les grands mammifères est en pleine régression suite à la destruction de son habitat et au braconnage.

Contraintes :

- Défrichements des forêts par des populations à majorité allogène ;
- Eloignement du principal marché de Niamey ;
- Erosion génétique .

Potentialités :

- Terres cultivables disponibles ;
- Ressources forestières et fauniques encore disponibles ;
- Faible exode rurale.

La zone soudanienne renferme la zone agro-écologique du parc du W.

Zone du Parc National du W

Situé dans l'extrême sud de la région, le parc du W reçoit près de 800 mm/an. Il a été créé en 1954. Il s'étend sur 220 000 ha. IL est classée site du patrimoine naturel mondial et Réserve de Biosphère de l'UNESCO en 1996. Déjà en 1987, il était classé site de la Convention sur les zones humides d'importances internationales particulièrement pour les oiseaux d'eau dite convention de RAMSAR. Il abrite aujourd'hui encore plus de 168 espèces de mammifères et plus de 300 espèces d'oiseaux. C'est incontestablement la partie du pays qui dispose d'une plus grande diversité biologique.

Les principales contraintes sont le braconnage et le pâturage illégal.

1.4 Accès aux services et infrastructure sociaux

1.4.1 Education

Sur le plan éducationnel, le taux de scolarisation es de 23,1% et le taux de fréquentation est inégalement réparti entre les deux sexes où la scolarisation de la jeune fille demeure très faiblement ressentie au niveau de la région et à tous les cycles (pré-scolaire, primaire, secondaire).

Tableau n°2 : Répartition des infrastructures scolaires

Département	TYPE D'ETABLISSEMENT ET NOMBRE							Total
	CES	Lycée	CEG/PC	CEG/P2	CEG/FA	Ecole Primaire	Medersa	
Filingué	1	1	5			199	4	209
Kollo			1			183	17	202
Ouallam			3			127	2	132
Say			3			122	4	129
Téra	1		5	1		182	8	197
Tillabéri		1	3	1	1	112	15	133
Total Région	2	2	20	2	1	925	50	1.002

Source : Direction Régionale de l'Education Tillabéri

CES : Centre d'Enseignement Secondaire ; CEG/PC CEG public ; CEG/P2 : CEG privé ; CEG/FA : CEG Franco – arabe

Cette répartition spatiale des infrastructures scolaires dont la clé est à rechercher dans la superficie, le poids démographique ou autres facteurs des différentes entités administratives classe Filingué en tête suivi de Kollo, Téra, Tillabéri, Ouallam, Say.

Toutefois, l'impact réel de ces infrastructures ne peut être apprécié qu'à travers le taux de scolarisation enregistré par les différents départements.

Par ailleurs, le taux de scolarisation des filles est nettement plus bas que celui des garçons sur l'ensemble de la région.

Somme toute, ces chiffres posent la problématique d'ensemble de la scolarisation au Niger et singulièrement dans la région de Tillabéri.

1.4.2 Santé

Classé parmi les principaux indicateurs de l'indice de développement humain durable (IDH), la situation sanitaire d'une entité donnée s'évalue essentiellement en terme de répartition spatiale des formations sanitaires, de taux de couverture sanitaire, vaccinale et du personnel sanitaire avec pour référence, les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). C'est le cas de la région de Tillabéri, dont l'analyse porte sur les formation sanitaires et corrélativement le taux de couverture sanitaire, les principales vaccinations enfin le personnel.

Infrastructures et couverture sanitaire

La répartition spatiale des différentes infrastructures sanitaires (voire carte) ainsi que le taux de couverture sanitaire de chacun des départements sont repris au tableau ci-après ;

Tableau n°3 : Répartition des infrastructures et taux de couverture sanitaire

Département	INFRASTRUCTURES SANITAIRES								Taux de Couvert. %
	H.D	C.S.I	Clinique	S.Soins	Infirm.	Phar.P	Dépôt Pharm.	C.S	
Filingué	1	12	0	2	0	1	4	29	31,11
Kollo	1	13	0	0	0	0	1	16	29,05
Ouallam	1	13	0	0	0	1	0	0	35,71
Say	1	8	1	1	2	1	5	12	19,84
Téra	1	21	0	1	0	1	9	29	42,70
Tillabéri	1	14	0	1	0	1	5	9	49,11
Total	6	81	1	5	2	5	24	95	31,93

Source : Direction Régionale de la Santé Publique

H.D Hôpital de District
C.S.I Centre de Santé Intégré
S.Soins Salle de Soins
Infirm. Infirmerie
Phar. P Pharmacie Populaire
Dépôt Pharm Dépôt pharmaceutique
C.S Case de Santé

NB : Seuls 17 de ces dépôts pharmaceutiques sont fonctionnels et 68 cases de santé son fonctionnelles sur les 95.

Les différents taux de couverture sanitaire calculés sur la base des C.S.I laissent apparaître des écarts assez importants entre les départements. Ces écarts sont parfois à plus du double. C'est le cas de Tillabéri et Say dont le 1^{er} est en tête de 49,11% tandis que le second est classé en dernière position avec un taux de 19,84%.

Autre indicateur qui en dépit des insuffisances dans son calcul, il n'en demeure pas moins pertinent c'est le rayon moyen de couverture en infrastructures sanitaires. Ainsi, en se référant aux superficies des différents départements, les rayons moyens de couverture en formations sanitaires sont les suivants :

Tableau N°4 Rayons moyens de couverture en infrastructures sanitaires

Département	Superficie (km ²)	Nombre de CSI	*R.M.C.S (km)
Filingué	24.558	12	7,37
Kollo	9.156	13	4,15
Ouallam	20,748	13	6,25
Say	13.648	8	8,24
Téra	14.828	21	3,27
Tillabéri	8.181	14	3,65
TOTAL	91.119	81	5,49

Source : Direction Régionale de la Santé Publique Tillabéri

*R.M.C.S : Rayon moyen de couverture sanitaire

On note d'une part qu'à l'instar des taux de couverture sanitaire, les rayons moyens d'implantation des CSI présentent eux aussi des écarts assez significatifs et d'autre part, la corrélation entre ces deux (2) taux n'est pas évidente dans tous les cas. En effet, si pour les départements de Filingué, Ouallam, Say, Téra et Tillabéri, les taux de couverture sanitaire semblent refléter les rayons moyens d'implantation des CSI, tel n'est pas le cas de Kollo qui avec l'un des rayons les plus bas (4,15 km) a l'un des taux de couverture sanitaire le plus faible (avant dernier avec 29,05%). L'un des fondements de ce paradoxe est à rechercher dans les densités humaines des différentes circonscriptions administratives.

Effectif du personnel sanitaire

En terme de ratio, l'effectif du personnel d'encadrement fait apparaître :

- Un (1) médecin pour 112.222 habitants contre 10.000 habitants norme OMS
- Un (1) Infirmier diplômé d'Etat pour 19.238 habitants contre 5.000 norme OMS
- Une Sage femme diplômée d'Etat pour 13.367 femmes en âge de procréer contre 5.000 femmes – norme OMS

Comparativement aux différentes normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la couverture spatiale des besoins en personnel n'est que d'environ 11% pour les médecins, 19% pour les infirmiers et 13% pour les sages femmes.

1.4.3 Accès à l'eau potable

Le taux de couverture hydraulique est de 43% mais varie selon les départements (22,91% Tillabéri ; 25,64% Téra, 74% Ouallam ; 52,82 Filingué). A l'intérieur d'un même département il existe des disparités entre les cantons par exemple 9,50% pour Sinder, et 13% pour Dessa dans le département de Tillabéri.

1.5 Contribution du secteur rural au PIB régional et national

L'étude menée par le CNEDD (2004) dans le cadre de la consultation sectorielle sur l'Environnement et la lutte contre la Désertification a dégagé les aspects suivants pour la région de Tillabéri.

Les principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière.

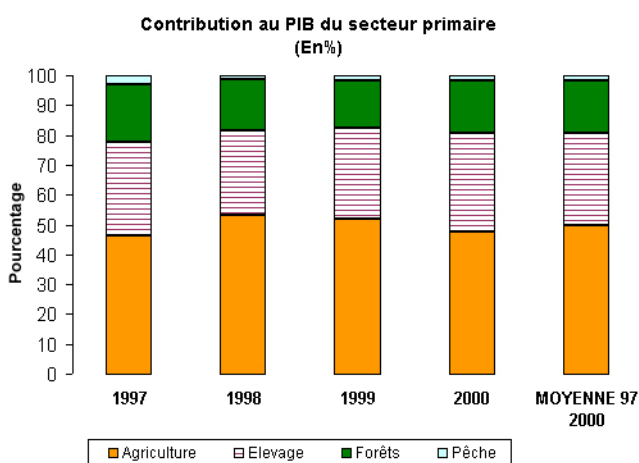
Tableau n°5: Contribution moyenne de 1997 à 2000 de la région aux PIB

En % du PIB national moyen 97-00	Secteur primaire	Agriculture	Elevage	Forêts	Pêche
PIB Tillabéri	19,9	15,5	23,4	3,11	13,7

Source : nos calculs à partir des données de la DSCN

Au vu de ces chiffres, la contribution de la région au PIB du secteur primaire du Niger est assez importante de l'ordre de 20%. Sur la période moyenne de 1997 à 2000, l'Elevage et l'Agriculture et dans une moindre mesure la pêche semblent être les secteurs les plus prometteurs de la région pour une comparaison nationale des régions. En effet, les activités agricoles à Tillabéri contribuent pour 15,5% au PIB agricole national tandis que l'élevage de la région pèse pour 23,4% du PIB national de l'élevage. La pêche de la région pour sa part a une contribution non négligeable de 13,7% dans le PIB national de la pêche.

En revanche, les secteurs les plus compétitifs de la région pour une comparaison nationale entre les régions ne sont pas forcément les plus générateurs de revenus aux ménages au sein de la région de Tillabéri.



Concernant l'analyse intra-régionale, l'agriculture est la branche d'activité principale des ménages de Tillabéri dans la mesure où elle contribue pour environ 50% au PIB primaire de la région sur la période de 1997 à 2000. Ensuite viennent dans l'ordre, l'élevage (30,7%) et les forêts (17,4%). C'est dire que l'écart en terme de contribution au PIB du secteur primaire n'est pas très important dans la région. La pêche, malgré sa valeur ajoutée moyenne annuelle au-delà de 1 milliard de FCFA pèse peu devant la valeur ajoutée moyenne annuelle de l'agriculture

Figure N°3: Contribution au PIB du secteur primaire

Source : DSCN

estimée à 30,5 milliards de FCFA ou de l'élevage (18,7 milliards de FCFA) ; ce qui explique son poids négligeable de 1,9 % sur la période de 1997 à 2000. C'est tout de même assez curieux et paradoxal de constater cet apport modeste de la pêche compte tenu de la présence du fleuve Niger

dans la région. Cela pose toute la problématique d'une meilleure capitalisation de cette ressource environnementale.

Les activités forestières pour leur part contribuent pour environ 10,7 milliards par an sur la période considérée dans le PIB du secteur primaire de Tillabéri.

2 LES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRO-SYLVO-PASTORAUX

L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités des populations de la région de Tillabéri. L'agriculture se pratique aussi bien pendant l'hivernage (Juin - Septembre), que pendant la période de contre-saison (Octobre - Mars). Les cultures pluviales se caractérisent par une prédominance de céréales en association ou en pur, tandis que pendant la contre-saison, il s'agit surtout des cultures maraîchères. Les productions forestières et halieutiques sont également importantes dans la région.

2.1 Agriculture

On distingue 2 grands systèmes de cultures dans la région de Tillabéri :

2.1.1 Le système de production pluviale

Il est caractérisé par un système de production caractérisé par la culture de mil, comme composante dominante et l'association mil-niébé avec des rendements généralement très bas . Les principaux sous systèmes rencontrés sont :

Le système extensif comprenant :

- La culture pure de céréales(mil) dans la zone Saharo-sahélienne ;
- Les cultures de céréales associées avec les légumineuse(niébé surtout) qui se rencontre dans les autres zones, en particulier la zone sahélo-soudanienne;

Le système semis -intensif :

-qui fait appel à une forte intégration avec l'élevage par la pratique du pacage et l'utilisation de fumure organique d'origines diverses se rencontre dans la partie de la zone Sahélo-soudanienne et dans toute la zone soudanienne. Ici les rendements sont assez bons.

a) Caractéristiques des unités de production

Les unités de production de type familial comportent entre 4 à 5 personnes en moyenne. L'exploitation agricole varie de 4 à 9 hectares.

b) Les superficies

La région de Tillabéri dispose d'environ 4.480.000 hectares potentiellement exploitables par les cultures pluviales. C'est le mil qui occupe les plus importantes superficies avec 1.400.000 hectares au cours de la campagne pluviale 2003, suivi du niébé 803.433 hectares. Ces deux spéculations (mil et niébé) représentent respectivement à elles seules 56,66% et 32,43% de l'ensemble des superficies cultivées. Au cours des cinq dernières années, il est noté une progression continue des superficies des principales cultures.

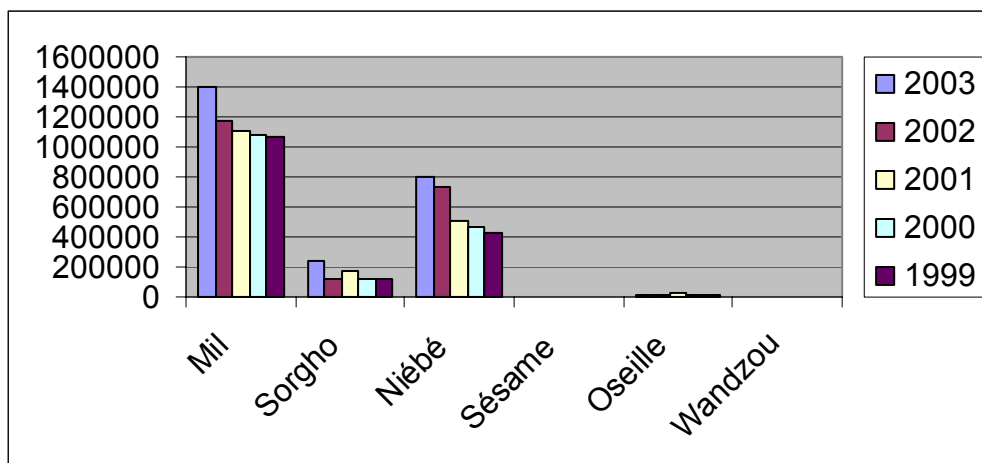


Figure 4 : Evolution superficie des principales cultures pluviales
Source : DRDA/ TI/2003

c) Production

Les rendements moyens enregistrés sur le mil sont en général faibles (461 kg/ha pour la campagne 2003). Toutefois, il y a lieu de noter des disparités d'un département à un autre. C'est ainsi que Kollo enregistre sur le mil un rendement moyen de 660 kg/ha pendant que Filingué et Ouallam ont obtenu respectivement 328 et 311 Kg/ha .

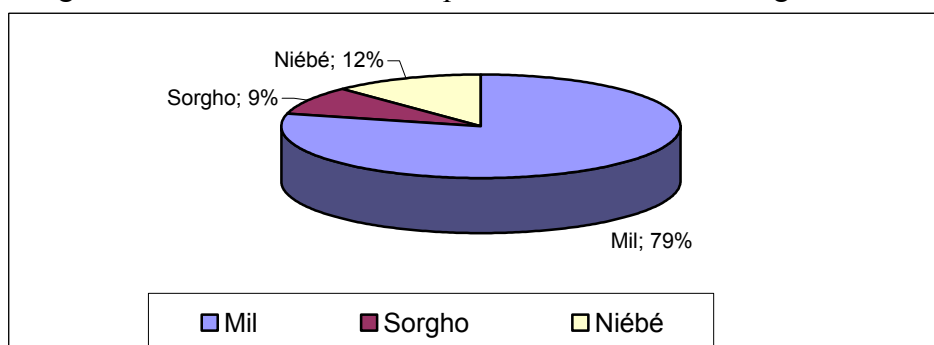


Figure 5 : Production campagne 2003
Source : DRDA/TI/2003

d) Destination de la production

Les productions du mil et du sorgho sont presque entièrement auto-consommées pendant que celles du niébé, oseille et wandzou sont mises sur les marchés de la région et de Niamey particulièrement

Contraintes :

Des effets importants de dégradation sont observés au niveau des sols du fait de l'érosion hydrique particulièrement dans les départements caractérisés par une forte pression agricole (Ouallam et Téra).

Les principales contraintes de l'agriculture dans l'ensemble des zones étudiées s'articulent autour des points saillants suivants:

- l'insuffisance de la pluviométrie qui se caractérise par une inégale répartition spatio-temporelle et qui rend aléatoire les cultures pluviales;
- une forte pression parasitaire face à laquelle les populations sont impuissantes. En effet les principaux recours sont les services étatiques qui ne disposent pas de moyens conséquents pour couvrir toutes les zones. Des méthodes traditionnelles de fumigation, de bruitage ou même d'incantations traditionnelles sont utilisées pour combattre les déprédateurs ;
- la pauvreté des sols et la réduction de la taille des exploitations suite à la forte pression démographique;
- absence de circuits d'approvisionnement en intrants : surtout les engrais . une mécanisation agricole quasi-inexistence en dehors du système fleuve;

Potentialités :

- Superficies cultivables assez importantes par rapport à la densité de la population
- Existence des gros marchés,
- Impact bénéfique de l'association agriculture-élevage.

2.1.2 Le système de production irriguée

Il comprend :

- un système intensif sur les aménagements hydro-agricoles, dominé principalement par la culture de riz ;
- un système semi-intensif sous irrigation traditionnelle, centré sur la riziculture en immersion profonde et en riziculture flottante ; en plus des superficies sous l'influence du fleuve, plusieurs familles pratiquent des cultures de contre-saison ;

Système irrigué intensif

Il concerne principalement le riz cultivé sur les aménagements hydro-agricole. A la différence du riz pluvial, le riz est repiqué dans des casiers dont les dimensions varient d'un Groupement Mutualiste de Production (G.M.P) à l'autre: (0,1 ha; 0,25ha; 0,5ha; 1 ha).

a) Localisation

La culture du riz se pratique aux niveaux des aménagements hydro-agricoles (AHA) gérés par l'Office National des Aménagements Hydraulico-Agricoles (ONAHA), des aménagements du projet FIDA et aussi au niveau des aménagements traditionnels, tous situés le long de la vallée du fleuve Niger.

b) Caractéristique des unités de production

Les unités de production sont de type familial avec une moyenne de 4 à 5 personnes par exploitation. La gestion des aménagements hydro-agricoles étant assurée conjointement par l'ONAHA et la coopérative, les superficies sont équitablement morcelées en parcelles de 2500m² attribués à chaque membre de la coopérative. Certaines exploitations disposent des unités de culture attelée pour les travaux de labour et le transport . Mais la grande majorité des

producteurs font appel aux services de l'ONAHA qui loue ses tracteurs pour le labour à la coopérative. La pratique de la double-culture sans restitution au sol impose une utilisation massive des engrais minéraux aux exploitants rizicoles. La coopérative assure assez régulièrement l'approvisionnement de ces intrants. La main d'œuvre salariée est le plus souvent sollicitée en appui à la main d'œuvre familiale pour faire face aux travaux culturaux.

c) Les superficies

La région dispose de 29 AHA, totalisant une superficie de 7.432 ha, Cette superficie est entièrement consacrée à la culture du riz pratiquée en double-campagne.

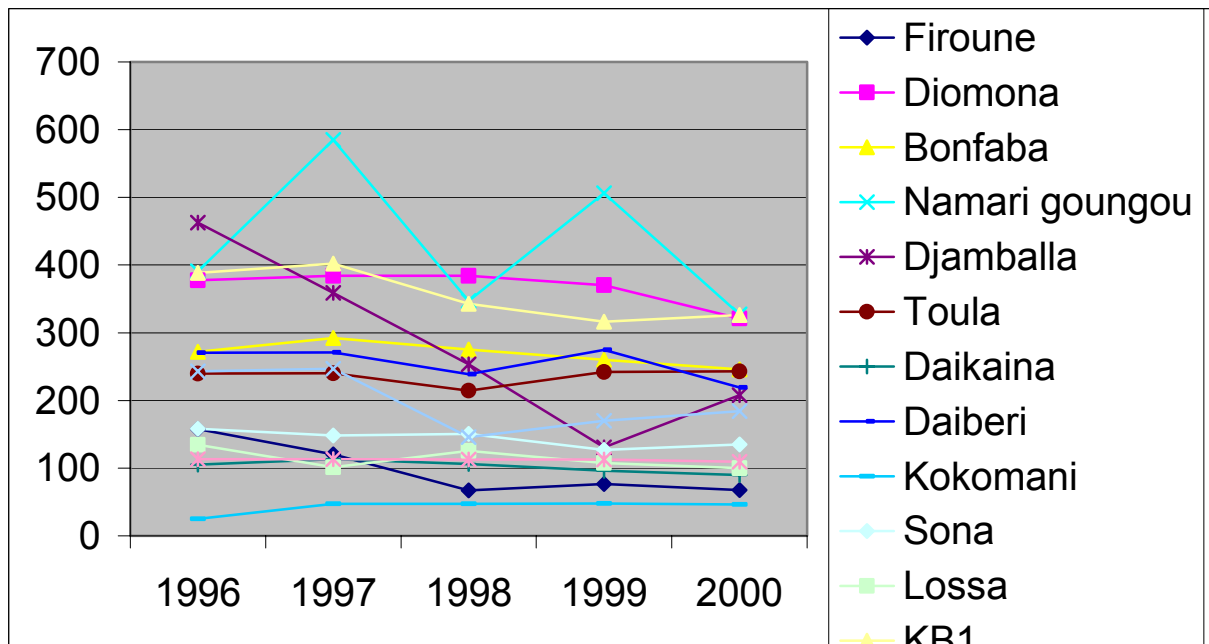


Figure 6 : Evolution des superficies irriguée au niveau de certain périmètres de 96 à 2000
Source : DRDA/2000

d) Production

Les rendements moyens enregistrés au cours des dix (10) dernières années sur 14 périmètres irrigués suivis varient de 3,5 tonnes à 4,7 tonnes/campagne, loin en deçà du rendement potentiel de 7 T/ha escompté.

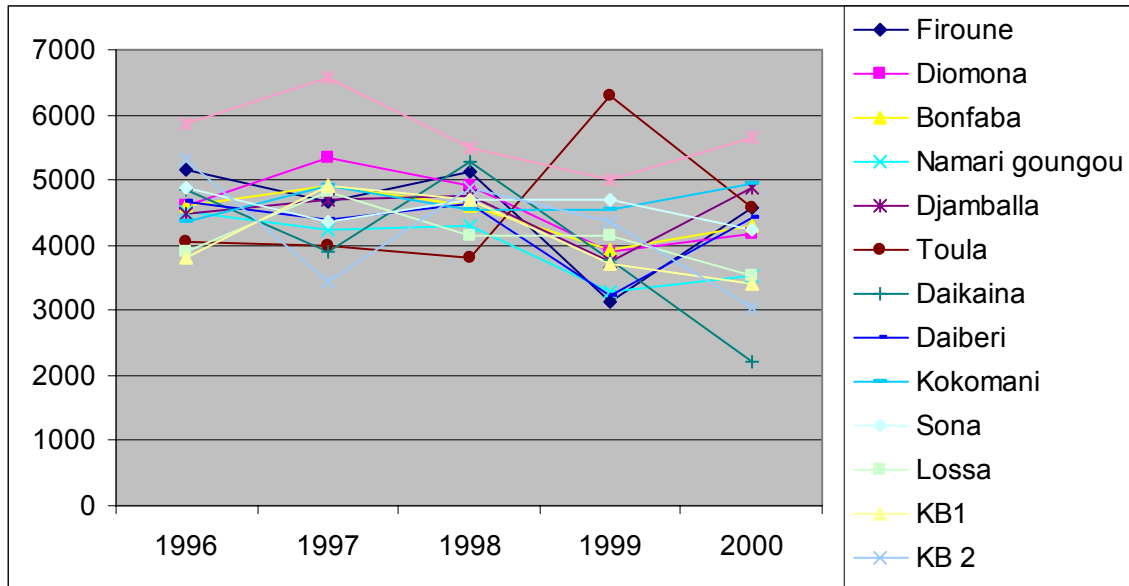


Figure 7 : Evolution des rendements de quelques périmètres irrigués de 1996 à 2000
Source : DRDA/TI/2000

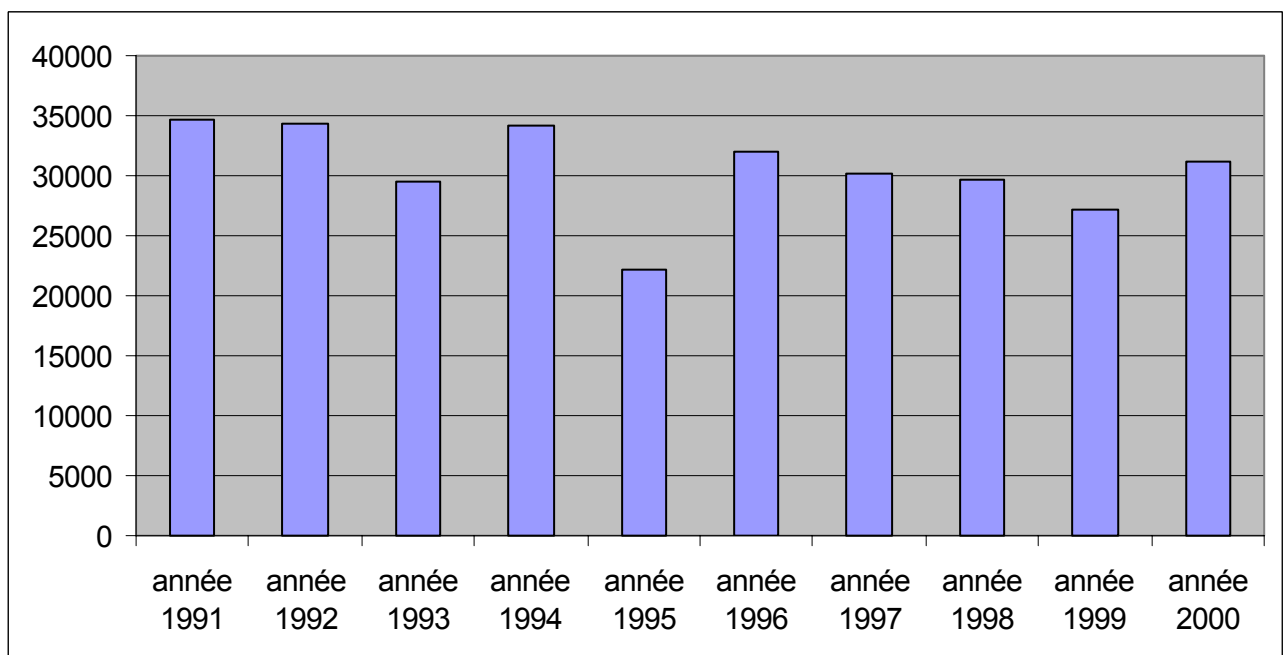


Figure 8 : Evolution des productions de 1991 à 2000
Source : DRDA/TI/2000

e) Destination de la production

La production rizicole est destinée à plus de 50% à l'autoconsommation et le reste vendu à l'état paddy au RINI . Cependant, les producteurs peuvent aussi vendre leur production à titre individuel à d'autres acquéreurs s'ils jugent l'offre attrayante .

Contraintes

Elles sont classées en 5 grands groupes :

- ⇒ Le mauvais fonctionnement des coopératives rizicoles lié le plus souvent à des problèmes de gestion transparente (cas de Daikoina).
- ⇒ l'inorganisation du circuit d'approvisionnement en engrais qui se traduit par :
 - les ruptures courantes d'engrais à des moments critiques du développement des plants;
- ⇒ La désorganisation du circuit de commercialisation des productions ce qui se traduit par la mévente où le bradage de la production comme c'est le cas de cette année au niveau de Koiria Gourma. principal partenaire d'écoulement de leur production.
- ⇒ La baisse progressive du niveau de fertilité des sols aménagés. La situation est plus marquée à Daikoina où l'aménagement est très ancien (plus de 20 ans). Le manque d'amendement aidant (fumure de fonds et d'entretien), la chute de production est très remarquée et rend difficile le remboursement des redevances.
- ⇒ L'itinéraire technique de mise en valeur des périmètres irrigués est dominé par les travaux manuels; seul le labour est effectué par la traction bovine. Cette situation pose le problème de la disponibilité de la force de travail pour à la fois exploiter rationnellement les périmètres rizicoles et travailler en culture pluviale. Cet état de fait explique en partie les faibles superficies exploitées en cultures pluviales au niveau du village de Daikoina où le caractère aléatoire de la production pluviale incite les populations à la production rizicole.

Potentialités

- Superficies cultivables assez importantes par rapport à la densité de la population
- Existence des gros marchés,
- Demande intérieure croissante
- Existence de coopérative assurant la gestion des AHA ;
- Disponibilité de l'appui-conseil.

Système irrigué semi-intensif

a) Localisation

Le système se retrouve surtout en zone agricole dans la vallée du fleuve en bordure des aménagements sous irrigation ou en décrue et dans les dallols sous forme de jardin.

b) Caractéristique des unités de production

Les unités de production sont de type familial avec une moyenne de 4 à 5 personnes par exploitation. La taille des exploitations est variable d'une famille à l'autre sur des sites individuels dans le dallol ou sur des sites non aménagés le long du fleuve. Par contre, au

niveau des périmètres irrigués, le système des parcelles est de mise pour tous les exploitants, exemple du périmètre de Tilla Kaina). Ici également, certains producteurs disposent des unités de culture attelée pour les travaux de labour et le transport. Contrairement aux périmètres rizicoles, très peu d'exploitants utilisent la fumure organique et encore moins minérale. L'approvisionnement en intrants (semences, plants, produits phytosanitaires et engrais) est très irrégulier, ce qui peut expliquer leur faible utilisation. La main d'œuvre salariée est le plus souvent sollicitée en appui à la main d'œuvre familiale pour faire face aux travaux culturels.

c) Les principales cultures

On distingue deux types de culture en contre contre-saison :

- Les cultures maraîchères dont les principales sont : choux, laitue, patate douce, pomme de terre et niébé ;
- L'arboriculture fruitière: manguiers, agrumes (citronniers, orangers, pomelos) et goyaviers.

d) Les superficies

Les cultures de saison sèche pratiquées sur plus de 581 sites couvrent environ 18.316 ha au cours de la campagne 2003. Selon les informations recueillies auprès des services de l'agriculture, ces superficies connaissent régulièrement des fluctuations. En effet les résultats de la campagne pluviale précédant la campagne de contre-saison déterminent les superficies à emblaver ainsi que les spéculations à cultiver.

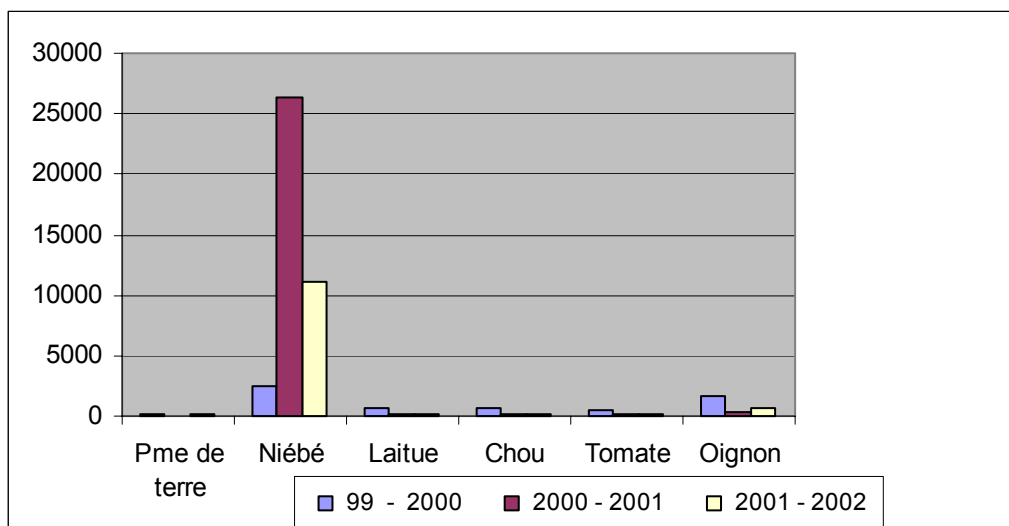


Figure 9. : Evolution des superficies de 1999 à 2002

Source ; DRDA/TI/2002

e) Production

Au niveau des cultures maraîchères les rendements sont, de façon générale appréciables pour les principales spéculations. En ce qui concerne l'arboriculture fruitière, les informations recueillies ne permettent qu'une appréciation qualitative faute de données statistiques sur les rendements et le nombre de plants par espèce en production. Donc selon ces informations de

très bonnes productions sont enregistrées sur l'arboriculture fruitière, notamment sur les manguiers et les citronniers.

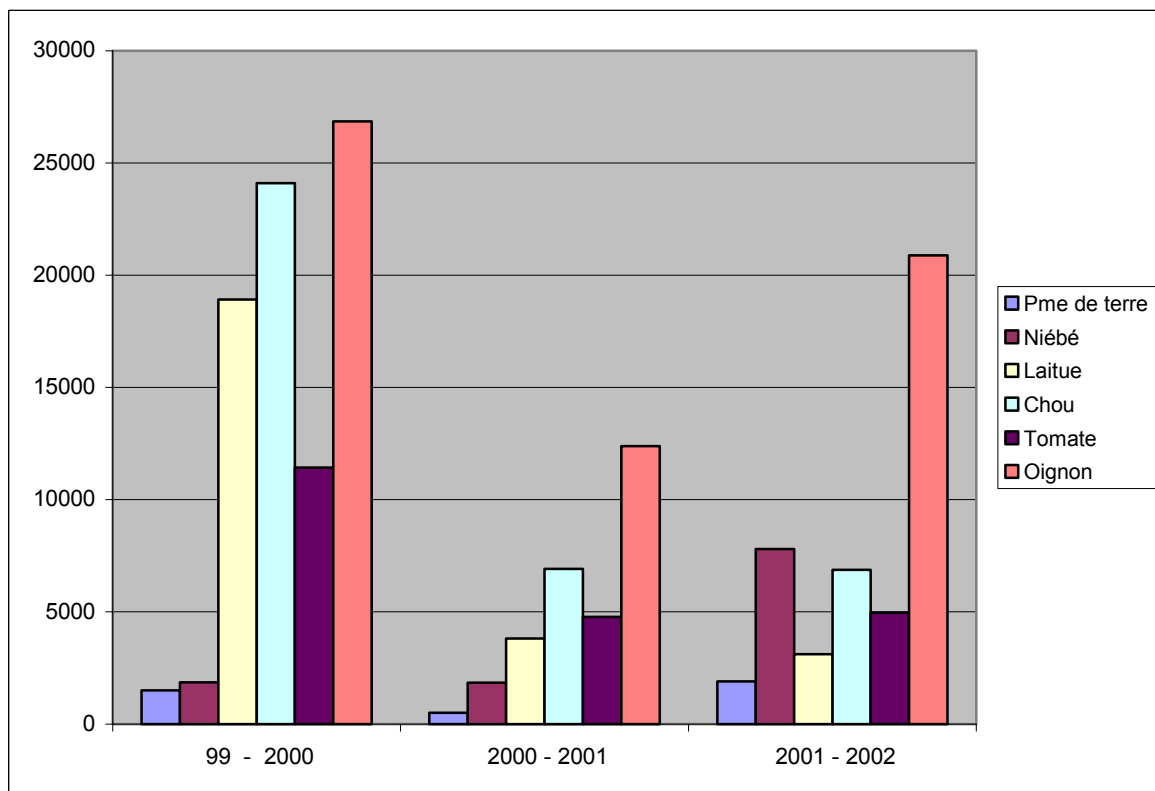


Figure 10 : Evolution des productions de 1999 à 2002

Source : DRDA/TI/2002

e) Destination de la production

Qu'il s'agisse des productions maraîchères ou de l'arboriculture fruitière, elles sont destinées aux marchés de la région et ceux de Niamey particulièrement.

Contraintes :

- Mauvaise organisation des périmètres maraîchers se traduisant par une mauvaise gestion ;
- Absence d'un circuit fiable d'approvisionnement en intrants (semences, produits phytosanitaires, engrais et petits matériels aratoires) .
- Absence d'un système de commercialisation des produits maraîchers et fruitiers ;
- Appui-conseil insuffisamment sollicité par les producteurs maraîchers et fruitiers ;
- Absence de système adapté de conservation et de transformation des produits maraîchers et fruitiers engendrant des pertes énormes.

Potentialités :

- Superficies cultivables assez importantes cultivables
- Existence des gros marchés ;
- Demande intérieure croissante ;
- Disponibilité de l'appui-conseil.

2.1.3 Les filières agricoles

Les filières porteuses de la région sont :

a) Le Riz

Le riz est la principale culture irriguée, pratiquée surtout sur les AHA.

La production se fait en deux campagnes par an (hivernage et saison sèche).

L'ONAHA assure la gestion technique à travers un système de contrat avec les coopératives des exploitants. Ainsi les responsabilités sont définies dans ce contrat. Des rendements variant entre 4 et 5 tonnes /ha sont enregistrés sur la plupart des AHA. Pour l'année 2001-2002 la production est estimée à 25.980 tonnes. Les superficies exploitées sont de l'ordre de 6.440 ha.

Longtemps considéré comme un produit de luxe, le riz rentre de plus en plus dans les habitudes alimentaires des populations nigériennes.

Pour faire face à ces besoins, la filière rizicole est amenée à connaître un développement significatif en raison notamment de ses différentes potentialités.

Transformation :

La transformation du paddy est en grande partie assurée par les usines du RIZ DU NIGER et les décortiqueuses artisanales.

Transformation du riz paddy par le RINI :

La société le RIZ DU NIGER dispose d'une capacité pratique de 20 000 tonnes.

La production du RINI est assurée par trois usines installées à Kollo, Kirkissoye et Tillabéry.

Le RIZ DU NIGER propose plusieurs variétés de produits de bonne qualité à la clientèle:

- riz entier 32 avec 5 à 35 % de brisure
- brisure de riz
- riz entier 33 sans brisure
- semoule de riz
- riz spécial
- farine de riz, fine brisure, riz concassé et son.

Le riz 32 et la brisure avec 98 % constituent l'essentiel de la production du RINI.

Pour ces deux produits, la production a connu une nette augmentation au cours de ces dernières années: 3 952 tonnes en 1980, 2 773 tonnes en 1982, 7 395 tonnes en 1984, 5 682 tonnes en 1986, 9 607 tonnes en 1988 et 9 325 tonnes en 1989.

Transformation par les Décortiqueuses artisanales

Les décortiqueuses artisanales constituent le second mode de transformation utilisé après les Unités Industrielles.

Le système de décorticage manuel est employé pour la production de riz destiné en grande partie à l'autoconsommation.

Les Unités artisanales de transformation sont installées dans les principaux centres de production.

Leur nombre peut être estimé à une cinquantaine environ;

La capacité de ces décortiqueuses qui sont généralement à usages multiples est de 300kg/heure.

Circuits de commercialisation de la production

L'analyse des principaux circuits à travers lesquels sont acheminés le riz des producteurs aux consommateurs, est faite en distinguant les circuits de la production nationale qu'elle soit réalisée sur Aménagements hydro-agricoles ou hors Aménagements.

Il existe deux canaux dans la commercialisation du riz de production locale. Le circuit traditionnel et le circuit moderne qui reste relativement plus important.

- Le circuit traditionnel est composé de producteurs, des petits commerçants (détaillants) qui procèdent à la transformation des produits collectés et en assurent la vente sur le marché.

Les grossistes et demi-grossistes interviennent peu sur ce marché.

- Au niveau du circuit moderne, le produit va du producteur à la Coopérative, puis au RINI. Celui-ci en assure la transformation et le cède aux grossistes (Organismes Officiels ou commerçants privés).

Intervenants

Les principaux intervenants dans la commercialisation du riz sont les organismes officiels (Le Riz du Niger et l'OPVN) et le secteur privé.

Contraintes :

- Vieillesse des infrastructures
- problèmes de gestion liés à l'autonomie des périmètres
- problèmes de recouvrement de redevance
- problèmes de commercialisation
- problèmes d'approvisionnement en intrants agricoles
- Absence de crédit agricole
- Problèmes des semences.

- Insuffisance dans l'encadrement.

Atouts :

- L'existence du fleuve et des affluents,
- Existence ONAHA
- Une main d'œuvre assez abondante
- Possibilité de deux campagnes
- Proximité des Niamey

b) La fière de L'Oignon :

Il est cultivé en pur sur le long du fleuve et de ses affluents et le dallol. Les superficies et les rendements connaissent des évolutions significatives ces dernières années. Les deux principales zones de production dans la région sont Sakoiria et Gothèye.

Contraintes :

- problème lié à la production : insuffisance d'encadrement
- commercialisation non structurée
- Non disponibilité des semences améliorées
- Manque d'organisation des producteurs
- Transformation encore archaïque
- difficulté de conservation
- difficulté d'accès aux intrants et matériels agricoles.

Atouts :

- conditions agro-météorologiques favorables
- Existence du partenaire PPEAP
- Proximité de Niamey
- Fort apport de revenu aux producteurs

c) Le sésame

Il est généralement cultivé par les femmes sur des petites parcelles surtout dans la zone agricole(karma, Sakoiria, Kollo, Téra). La culture se fait aussi bien association qu'en pur. En 2003 la région de Tillabéri a produit 1000 tonnes de sésame.

Contraintes :

- Problème lié aux semences améliorées
- Insuffisance d'encadrement, non maîtrise des techniques culturales
- Absence des techniques de transformation
- Le circuit de commercialisation peu développé
- Difficulté d'accès aux intrants et matériels agricoles

Atouts :

- Existence d'une structure d'appui financier qui est le PPEAP,
- Conditions agro-météorologiques favorables,
- existence des marchés surtout Niamey.

d) Le Niébé

Le niébé est cultivé en pur ou en association en pluviale dans les zones agro-pastorale et agricole et pur en décrue (Gorouol). La production du niébé au titre de l'année 2003 est estimée à 98.848 tonnes(DRDA/TI/2003).

Atouts :

- conditions agro-météorologiques favorables
- Existence du partenaire PPEAP
- Proximité de Niamey
- Possibilité de production en décrue
- Fort apport de revenu aux producteurs
- Contraintes :
- problème lié production : insuffisance d'encadrement
- commercialisation non structurée
- Non disponibilité des semences améliorées
- Manque d'organisation des producteurs
- Transformation encore archaïque
- difficulté de conservation
- difficulté d'accès aux intrants et matériels agricoles
- Culture trop infestée
- Non prise en charge de traitement phytosanitaire par l'Etat

2.2 Elevage

D'une manière générale, l'élevage est pratiqué dans la majorité des ménages de la région de Tillabéri. Trois systèmes caractérisent la pratique de l'élevage.

- Un système sylvo-pastoral extensif ;
- Un système d'élevage agro-pastoral semi-intensif présent dans la zone de transition entre la zone agricole et la zone d'élevage pastoral traditionnel ;
- Un système d'élevage agro-pastoral intensif (embouche) , présente dans la vallée du fleuve.

2.2.1 Système Sylvo-pastoral extensif

Ce système se rencontre dans le Nord des départements de Téra, Tillabéri, Ouallam et Filingué. L'alimentation des animaux repose essentiellement sur les pâturages naturels. L'exploitation des pâturages par des animaux s'effectue par des déplacements des animaux sur de grandes distances. Cet élevage extensif comporte deux types d'élevage :

- l'élevage transhumant et l'élevage nomade ;

La transhumance

Il s'agit de mouvements saisonniers qui se font généralement à des périodes fixes surtout pendant l'hivernage. Les motivations sont surtout liées à la recherche de pâturages et surtout au manque d'aires de pâturages en zone agricole. Suivant la destination, on distingue deux types de transhumance :

- ⇒ la transhumance intra-territoriale en direction des réserves (Tamou) où des zones nord du pays;
- ⇒ la transhumance extra-territoriale dont les principaux pays de destination sont le Burkina-Faso, le Mali, le Bénin et le Togo.

Le Nomadisme

Il s'agit de mouvements internes des troupeaux au niveau de la même zone. La stratégie consiste à utiliser au mieux les ressources pastorales et hydriques.

2.2.2 Système agro-pastoral semi-intensif

Il se rencontre dans les zones Sahélo-sahlienne et soudanienne de la région. Il concerne surtout le petit cheptel et se caractérise par un mouvement limité du bétail à l'intérieur du terroir (zone agricole). Les animaux sont généralement sous la conduite d'un berger, ils exploitent les pâturages la journée et reviennent passer la nuit au village où ils peuvent recevoir une complémentation alimentaire (son, sel, etc. ..). Dans certains cas, les animaux peuvent être parqués dans les champs de leurs propriétaires (zone intermédiaire) lorsque les

risques de dégâts sont importants. Dans ces conditions ils peuvent bénéficier des sous produits agricoles.

- le Ranching .

Le ranching est un système d'élevage reposant essentiellement sur l'exploitation des pâturages naturels délimités, mais équipés d'ouvrages hydrauliques bien répartis en vue d'une utilisation maximale des pâturages. Il y a deux décennies, la région comptait quatre ranchs à savoir Ekrafane, Tchiaguiriré, Dembou et Toukounous.

Aujourd'hui seul le ranch de Toukounous est opérationnel, les trois autres n'existent plus pour diverses raisons.

Au niveau de Toukounous, il y a (en Septembre 2004) 1093 bovins de race Azawak et une dizaine de camelins de transport. Il faut rappeler que l'objectif assigné au ranch est de multiplier et de vulgariser la race bovine Azawak.

La production laitière du ranch est de 160.273 litres en 2002, 157.050 litres en 2003 et seulement 67.909 litres au 30 Juin 2004. Cette production est en baisse et est liée à la vétusté des infrastructures, à la baisse des effectifs du cheptel et à la rareté des pâturages.

La production de lait est vendue à 90% aux industrielles laitières de Niamey, et environ 5% sont vendus aux femmes de Toukounous pour la fabrication du fromage.

Il y a lieu de signaler la présence de quatre ranchs privés dans la région dont 3 à Say et un à Filingué.

2.2.3 Le système agro-pastoral intensif

Utilisé surtout pour la pratique de l'embouche bovine et des petits ruminants. C'est un mode d'élevage permettant à l'animal d'extérioriser le maximum de potentialité de viande dans le maximum de temps et aussi sans perte d'énergie. L'embouche est pratiquée de deux manières dans la région de Tillabéri:

- embouche paysanne sur pâturages améliorés ;
- embouche herbagère intensive ou en stabulation : il s'agit d'un système où les animaux sont dans des parcs ou étables dans lesquels ils sont nourris à l'auge : l'alimentation est très riche et très abondante (son de céréales, graines et tourteaux de coton etc...).

L'embouche bovine est surtout fréquente dans la vallée du fleuve et en zone agricole (réforme des animaux de trait) et est pratiquée par les hommes. L'embouche des petits ruminants est pratiquée aussi bien par les hommes que par les femmes surtout à l'approche de la fête de Tabaski.

Les races

Les races présentes dans la région sont :

- bovines : Azawak, goudali, bororo, et Djelli;
- Ovins : bali-bali ;
- Caprins : chèvre rousse, la chèvre bariolée ;
- Camelin : chameau

Les effectifs du cheptel

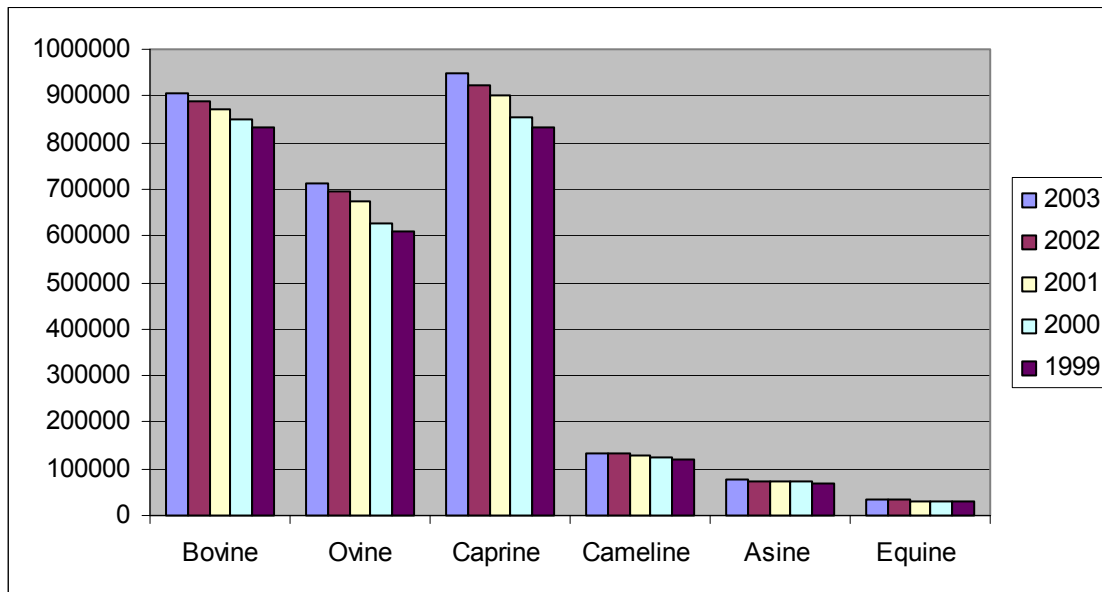


Figure 11 : Effectif du cheptel
Source : DRRA/TI/2003

Potentialité de développement

- Couvert végétal très diversifié ;;
- Eaux souterraines abondantes
- Existence des ressources minérales (terres salées).

Contraintes

- Insuffisances de points d'eau ;
- Insuffisance des infrastructures sanitaires (par vaccination, base de santé vétérinaires) ;
- Irrégularité des pluies : retour précipité des animaux transhumants ;
- Forte concentration des animaux autour des points d'eau avec risque de propagation de maladies car certains animaux transhumants étrangers échappent aux vaccinations ;
- Insécurité résiduelle entraînant une sous exploitation des ressources pastorales ; (pâturages, terres salées)
- Feux de brousse.

2.2.4 Les filières du secteur d'élevage

Les filières de l'élevage sont les suivantes :

- filière bétail sur pied;
- filière viande;
- filière cuirs et peaux ;
- filière lait et produits dérivés.

a) La Filière lait :

Sa production fluctue au cours de l'année ; en saison sèche la production du lait est faible. En saison d'hivernage (les animaux ayant accès aux pâturages verts riches en légumineuses et en graminées) et en saison froide (animaux ayant accès aux résidus agricoles) la production du lait est très importante dont les surplus sont transformés en beurre, fromages par des techniques artisanales.

La région de Tillabéri possède une capacité de production laitière d'environ 43.712 litres par an.

Les circuits de commercialisation

La commercialisation du lait et des produits laitiers dans la zone est caractérisée par deux circuits de distribution qui correspondent à des catégories de produits différents suivant l'origine: production locale ou importations.

Les circuits de distribution du lait local

Circuits traditionnels

Dans le système traditionnel, en particulier dans les sociétés pastorales (Peuhls), c'est la femme qui gère la commercialisation du surplus laitier obtenu après allaitement du veau et satisfaction du besoin d'autoconsommation. Ce surplus peut prendre trois destinations :

- soit il est vendu directement, sous forme de lait frais, aux clients traditionnels sur les marchés et foires, et aux collecteurs locaux;
- soit, à défaut de pouvoir être vendu en frais, il est laissé à cailler, destiné au même genre de clientèle;
- soit il est traité par ébullition pour être vendu aux collecteurs qui ravitaillent les centres urbains.

A partir de sa production, le lait des zones rurales emprunte quatre types de circuits de distribution, qui comprennent un nombre variable d'intermédiaires et dont le choix dépend de la disponibilité d'une demande solvable de proximité, de l'éloignement et la disponibilité d'un réseau routier satisfaisant en toute saison :

- **le niveau 0** est celui de la vente directe du producteur (productrice) au consommateur;
- **le niveau 1** est celui qui fait intervenir un "détaillant", qui achète du lait auprès d'un ou plusieurs producteurs (productrices) pour le revendre ensuite aux consommateurs;
- **le niveau 2** est celui qui fait intervenir un échelon supplémentaire dans "organisation de la distribution: des collecteurs-colporteurs de brousse ramassent le lait chez les producteurs et le revendent à des détaillants chez lesquels se ravitaillent les consommateurs sur les marchés ou dans les quartiers de la ville;
- **le niveau 3** est celui qui comprend trois intermédiaires: le collecteur colporteur qui ramasse le lait chez les producteurs, écoule chez un grossiste auprès duquel se ravitaillent plusieurs petits détaillants.

Circuits organisés d'approvisionnement des industries de transformation

De part le rôle d'interface entre la production laitière locale et les consommateurs urbains et le rôle de relais entre l'utilisation de poudre de lait et le lait local, les unités industrielles de transformation, ont mis en place des circuits organisés d'approvisionnement de lait local qui implique la prise en charge régulière des apports des producteurs encadrés (souvent sous forme contractuelle) qui sont souvent des éleveurs péri-urbains, des éleveurs ruraux ou des fermes laitières modernes.

Atouts :

- Existence des potentialités des cultures fourragères (bourgeon ;)
- Proximité des centres de production des aliments complémentaires (Nigeria, B.F) ;
- Mobilisation générale (PS/PR) de la culture de coton (graines de coton) ;
- Existence de potentialités génétiques (race Azawak).

Contraintes :

- Insuffisance alimentaire en saison sèche ;
- Prix élevés des aliments complémentaires ;
- Techniques de transformation artisanale du lait ;
- Faible accès des éleveurs aux marchés.

b) Filière viande :

La filière viande dépend dans une large mesure de la filière bétail sur pied, notamment au niveau des opérateurs et structures intervenants, des grandes orientations nationales en matière de promotion du cheptel, des circuits et formes de commercialisation surtout au niveau national. Elle porte sur les abattages contrôlés au niveau des bouchés pour la consommation locale (Tableaux ci-dessous).

Tableau n°6 : Production de viande (tonnes) :

Espèce	Bovine	Ovine	Caprine	Cameline
Années				
2003	3680,693	969,319	2104,151	41,318
2002	2884,37	806,963	2064,133	40,07
2001	2798,894	875,916	2542,342	29,560
2000	2420,87	975,32	1835,68	52,8
1999	2082,82	595,64	10610,99	38,66
1998	2685,22	982,65	1834,00	45,20
1997	3181,4	1063,54	2108,11	50,68
1996	3186,09	1404,53	2463,73	90,758
1995	3280,89	1088,21	2282,83	51,30
1994	2173,55	900,91	2193,32	88,77

Source : DRRA/TI/2004

Tableau n°7 : Abattages globaux

Espèces Années	Bovine	Ovine	Caprine	Cameline
2003	23489	55075	144120	233
2002	17778	47331	141379	266
2001	17236	49785	196519	168
2000	14916	44621	125732	877
1999	13336	33843	91538	218
1998	16318	55746	124883	255
1997	19578	60431	144053	296
1996	19631	79808	171493	512
1995	17943	58564	132066	250
1994	17620	54827	137633	472

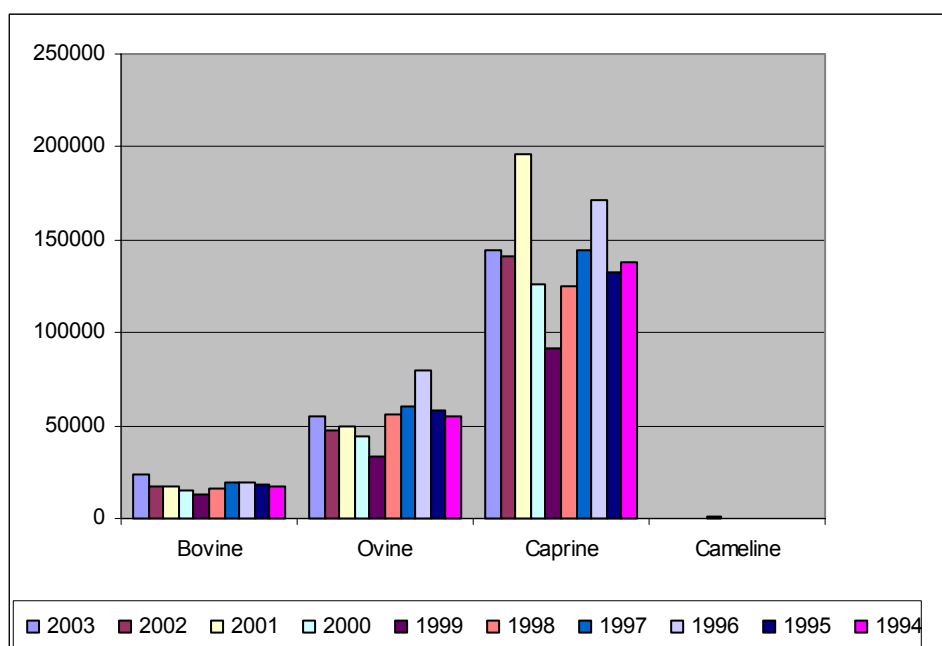


Figure 12 : Evolution des abattages de 1994 à 2003(DRRA/TI, 2003)

Abattage traditionnel contrôlé

Il est pratiqué dans les abattoirs secondaires et de brousse. Ce sont des abattoirs-séchoirs disséminés un peu partout dans la région près des marchés.

L'abattage contrôlé est estimé en 1996 dans la région de Tillabéri à : Bovins 9.211 têtes, Ovins 35.395 têtes, caprins 100.075 têtes, camélins 572 têtes.

Abattage moderne

La région de Tillabéri ne possède pas d'abattoir moderne. L'abattoir moderne le plus proche est installé dans la communauté urbaine de Niamey à un peu plus de 100 km.

C) Filière bétail sur pied :

Elle porte sur la commercialisation des animaux sur pied au niveau des marchés à bétail.

Commercialisation :

Le système de commercialisation des animaux se caractérise par une forte segmentation et la multiplicité des intervenants qui trouvent là des revenus temporaires et modestes pour certains (intermédiaires de vente, petits commerçants, convoyeurs de bétail), ou plus substantiels pour les autres (commerçants exportateurs, transporteurs).

Par le passé, la Société Nigérienne d'Exportation des Ressources Animales (SONERAN), organisme public de commercialisation du bétail et de la viande, menait des activités d'emboûche dans les ranchs spécialisés, regroupait les commandes et les achats, assurait la régularité des approvisionnements des marchés extérieurs et un standard de qualité des produits. Depuis sa disparition, on note une irrégularité d'approvisionnement des marchés en produits standard et une prédominance du secteur informel dans les transactions du bétail malgré l'existence d'un cadre réglementaire élaboré à cet effet.

Les différentes catégories de marchés

Selon la direction de l'Elevage, les principaux marchés à bétail recensés dans région de Tillabéri sont au nombre de 4 (Mangaïzé, Balléyara, Boki, Kirtachi).

Tableau 8 : Fréquentation des marchés à bétail :

Année	Bovins		Ovins		Caprins		Camelines		Equins		Asines	
	P	V	P	V	P	V	P	V	P	V	P	V
2003	267689	128289	480526	252506	500066	287182	15837	6998	44306	20804	573	166
2002	215812	105114	487786	23744	499645	304100	15205	92294	92294	15425	1215	557
2001	247628	120468	457305	240358	461376	264583	16792	38490	38490	46261	1482	350
2000	188363	77996	388633	205828	394927	210936	16869	33740	33740	13203	1269	292
1999	153836	65603	320529	157772	297169	153215	13739	28968	28968	11828	1290	447
1998	155675	60044	274633	129185	309725	158554	19118	29418	29418	10601	1686	668
1997	159200	53046	368827	156975	345904	150837	16123	26933	26933	9802	538	154
1996	147425	57621	353485	147822	367523	155109	17991	27459	27459	9416	1047	341
1995	126955	51526	340059	126338	315321	132021	17250	20372	20372	6802	420	48
1994	113194	46432	256662	116552	25107	112461	16475	894	894	121	16576	4149

Source : DRRR/TI/2003

Stratégies commerciales des producteurs

De nombreuses stratégies sont développées par les éleveurs pour ne pas brader leurs animaux. En effet, leur capacité à attendre pour ne pas vendre de façon expéditive leurs animaux, la non expression du besoin immédiat de liquidités et du doute sur l'honnêteté du «*Dillali*» qui devient un homme de confiance, sont autant d'atouts qui permettent d'acquérir des prix rémunérateurs.

Certains producteurs s'appuient sur une connaissance parfaite du marché et choisissent, sur la base des informations qu'ils détiennent dans le cadre de leurs réseaux, les périodes et les lieux de vente les plus intéressants.

Atouts :

- Existence des potentialités de cultures fourragères ;
- Mobilisation pour la culture de coton (grains, tourteaux de coton).
- Existence des demandes intérieures et extérieures constantes d'animaux sur pieds.
- Prix généralement avantageux sur les marchés.

Contraintes :

- Difficultés de contrôler les animaux présentés, vendus (marchés non clôturés) ;
- Implication de la politique dans la gestion des marchés ;
- Non implication des éleveurs dans la gestion des marchés de bétail ;
- Technique de transformation de la viande artisanale ;
- Insuffisances des abattoirs ;
- Prix élevés des intrants zootechniques.

d) Filières cuirs et peaux

La filière cuirs et peaux est la mieux structurée des filières d'élevage et constitue une importante source d'entrée de devises pour le pays. Ses principaux acteurs sont les collecteurs détaillants ambulants et les grossistes exportateurs basés au niveau des départements, de la région et surtout à Niamey.

Tableau n° 9 : Production de cuirs et peaux

Années	Cuirs bovins			Peaux ovines			Peaux caprines		
	BAV	BS	AB	BAV	BS	AB	BAV	BS	AB
2003	-	9909	13615	-	23079	31996	-	77528	66592
2002	-	9026	8732	-	22419	24921	-	80240	61239
2001	-	9065	8181	13	25105	25221	10	98447	48727
2000	-	9496	5222	-	24434	20184	-	90965	45177
1999	-	95	4107	-	19380	14463	-	69538	22000
1998	-	9926	6322	-	36627	18437	-	94585	29978
1997	-	9064	10747	-	30161	30300	-	91896	52443
1996	-	9211	10420	-	35395	44413	-	100075	71418
1995	257	8381	9325	253	26380	32165	1129	78768	49956
1994	467	8857	7936	728	24351	26289	2625	77743	44520

Source : DRRR/TI/2003

Atouts :

Présence de marchés

Contraintes :

- insuffisance des intrants pour le conditionnement des cuirs et peaux ;
- insuffisance des infrastructures pour le stockage et la conservation des cuirs et peaux ;
- manque d'industries de transformation des cuirs et peaux (région).

2.3 Environnement

2.3.1 Productions Forestières

Potentialités et tendance

La Région de Tillabéri jadis disposait d'énormes potentialités en ressources forestières, essentiellement de type « brousses tigrées ».

En effet, si en 1999 les forêts protégées ne sont que d'environ 600.000 ha , elles étaient d'environ 2.000.000 ha en 1950(PAN-LCD/GRN, CNEDD/2000).

Aujourd'hui ces ressources sont constituées du parc national du "W" , de la réserve totale de faune de Tamou, de nombreuses galeries et autres formations forestières dans la zone de la Sirba et de vingt sept massifs forestiers classés ou protégés.

Les sécheresses des années 70 et 80 ont causé une régression importante des ressources forestières de la région, surtout au niveau des brousses tigrées. Même si dans les dix dernières années la situation climatique n'a pas connu d'importantes régressions, la strate ligneuse n'a pas pu se reconstituer, surtout à cause de la croissance pression anthropique. La Direction de l'Environnement estime que 51% des forêts classées n'existent que de nom.

Les plantations réalisées dans la région au cours de ces dernières vingt années sont importantes (23.936 ha de plantations en bloc, 7.678 km de plantations linéaires et 270.079 ha de CES/DRS entre 1984 et 2002), même si leur état actuel n'est pas connu (CNEDD/PRIPAN, 2003).

Types d'exploitation des produits forestiers

Il existe trois types d'exploitation à savoir:

- La forme dite "incontrôlée: les prélèvements de bois sont faits en forêt sans contrôle des services forestiers. Elle est de loin la plus répandue et constitue une menace pour la ressource.
- La forme dite "contrôlée": ce type d'exploitation a été institué dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Energie Domestique. Il consacre l'avènement des marchés ruraux de bois-énergie à travers lesquels les populations ont l'exclusivité de la gestion des forêts villageoises (coupe et vente de bois, surveillance et régénération de la forêt). Aujourd'hui, on dénombre 76 Marchés Ruraux (MR) dans la région.

La forme contrôlée est organisée à travers les marchés ruraux qui sont de deux (2) types : orientés et contrôlés. Seuls les marchés ruraux contrôlés peuvent exploiter le bois vert pour la vente.

- La cueillette des sous-produits forestiers (gomme arabique, fruits...) est faite par les usagers coutumiers des forêts.

Filière du bois-énergie

Sur la base des études du PED(2001), la quantité soutenable à prélever dans la région est estimée à 1.200.000 stères par an contre une demande de plus de 1.800.000 stères. Si on prend en compte les besoins de la ville de Niamey estimés à 656.000 stères/an, la demande globale est de 2.456.000 stères qui font être dans tous les cas prélevés sur le capital forestier.

Zones d'exploitation

Le bois-énergie exploité aux fins de commercialisation vers Niamey provient des départements de Say (Boki,-Diangoré, Guéladio, Torodi, Bolsi) Kollo(Kirtachi, fakara) Téra(Sirba), Filingué(Tondi kandia) et Ouallam. Ces zones sont en majorité des formations à combretacées sur les plateaux(cf ; carte).

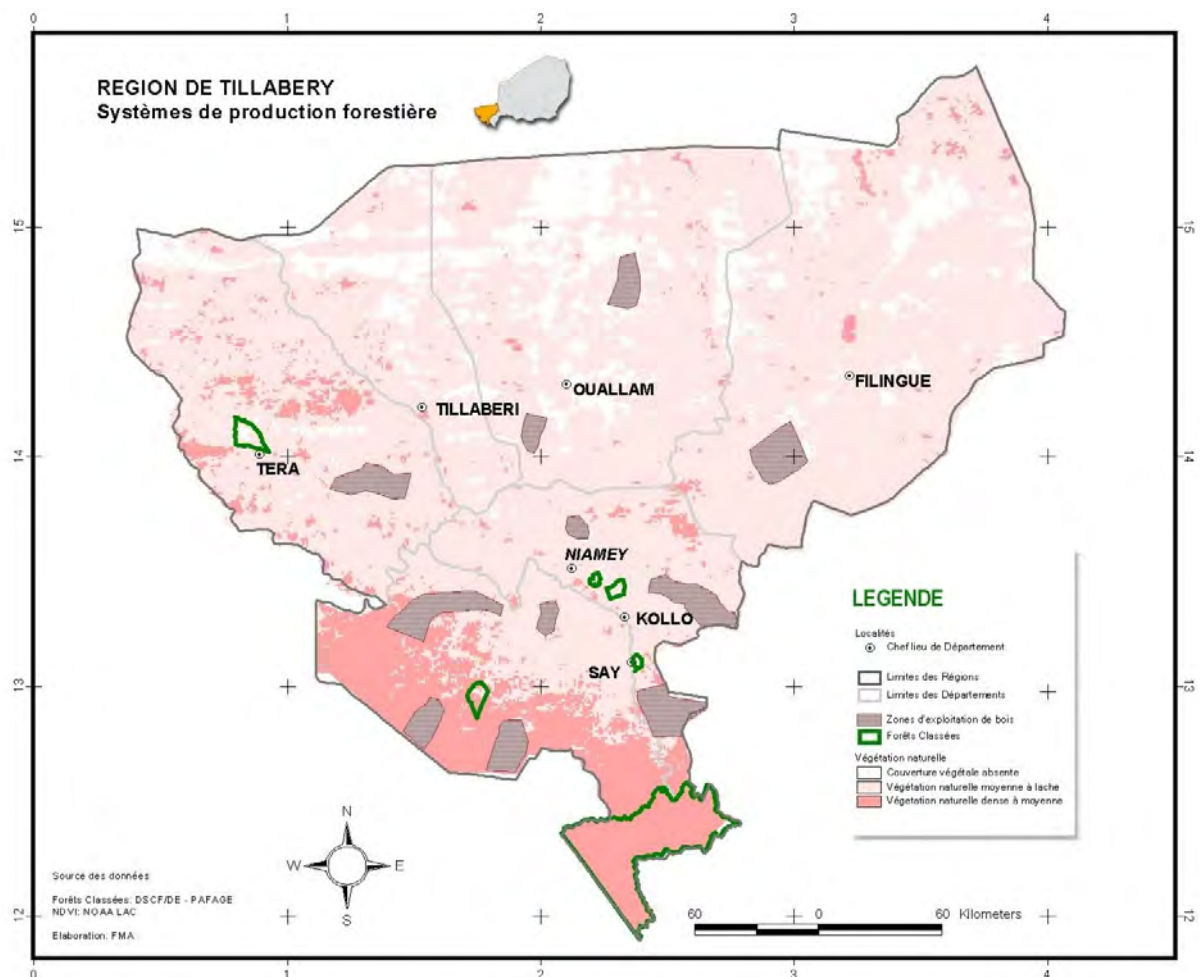


Figure n°13 : Zones d'exploitation des produits forestiers

Espèces exploitées

Selon une étude réalisée par le projet Energie Domestique, les espèces utilisées comme bois de feu(Niamey) sont par ordre de préférence : *Combretum nigricans*, *Combretum micranthum*, *Guera senegalensis* et *Combretum glutinosum*. Ces espèces représentent près de 80% du bois commercialisé (PED, 2001).

Les opérateurs

Pour l'approvisionnement de la ville de Niamey, ce sont les commerçants-transporteurs basés à Niamey qui cherchent le bois, soit en incontrôlé ou par achat auprès des marchés ruraux de bois. Au niveau des chefs lieu de département, la filière est animalière et reste informelle. Dans les autres localités de la région, l'approvisionnement est plutôt familial. A Niamey, il existe aussi une filière animalière (chameaux, charrettes asines) animée par des exodants venus de la région de Tillabéri.

Stratégies des commerçants-transporteurs et des animaliers

Leur stratégie consiste à aller directement en forêt (recrutement des manœuvres par les camionneurs) exploiter le bois en incontrôlé sans passer par les populations riveraines des forêts.

Stratégies des producteurs (populations riveraines des forêts)

Elles demandent la création des marchés ruraux de bois sur leur terroir de manière à soustraire leurs forêts à l'exploitation de forme incontrôlée.

Valeur marchande du bois commercialisé à Niamey provenant de la région de Tillabéri

IL n'est pris en compte que le bois commercialisé à Niamey dans la mesure où en zone rurale le produit bois n'est pas marchand.

- Quantité de bois consommée par la population de Niamey(RGP, 2001)= 656.000 stères(DRE/CUN/2004)
- Prix/Stère/détaillant = 5.000 FCA(nos estimations)

Chiffre d'affaire = 3.280.000.000 FCA
--

Atouts

- Existence d'un vaste marché (Niamey)
- Prix rémunérateur intéressant
- Existence de professionnels (Commerçants transporteurs).

Contraintes

- Déboisement accéléré des forêts ;
- Baisse de biodiversité.

Perspectives :

- Création de marchés de bois gérés par les populations riveraines des forêts ;
- Aménagement de toutes les forêts productives.

2.3.2 Sous-produits forestiers

Situation actuelle et tendance

L'importance des ressources forestières et leur diversité dans la région permettent la récolte de nombreux produits forestiers en particulier les fruits et les feuilles qui sont soit consommés, soit utilisés comme condiments ou médicaments.

Les peuplements les plus importants sont situés à l'état naturel dans les départements de Téra, Say et Kollo.

A ceux là s'ajoute la production des familles sous forme d'arbres privés collectifs ou individuels (baobab, moringa).

En raison des défrichements agricoles, des feux de brousse et des sécheresses récurrentes, on constate la disparition de certaines espèces de valeur comme le caillédra, la karité, le kapokier, etc.

Tableau n°10 :Liste des principaux sous produits forestiers

Nom scientifique	Nom en français	Produits générés
<i>Acacia nilotica</i>	Tanin	fruits
<i>Butyrospermum parkii</i>	Karité	fruits
<i>Cassia tora</i>	Cassia	feuilles
<i>Parkia Biglobosa</i>	Néré	Fruits
<i>Moringa oleifera</i>	Pois quénique	feuilles
<i>Vitex doniana</i>	Vitex	fruits
<i>Grewia bicolor</i>	-	fruits
<i>Hyphaene thebaica</i>	Palmier doum	Fruits, feuilles
<i>Borassus aethiopum</i>	Rônier	Fruits, bois, fleurs,...
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	Fruits, feuilles
<i>Ziziphus Mauritianus</i>	Jujubier	fruits
<i>Ziziphus Spina Christi</i>	Jujubier	fruits
<i>Leptedenia hastata</i>	-	Feuilles, fleurs, fruits
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Myrobolan d'Egypte	Feuilles, fleurs, fruits
<i>Boscia senegalensis</i>	Boscia	fruits
<i>Diospiros mespilliformis</i>	Faux ébénier	fruits
<i>Sclerocarya birrea</i>	Prunier	fruits
<i>Annona senegalensis</i>	Annone, pomme cannelle du Sénégal	fruits

Source :CNEDD/2004

Tableau n° 11 : Sous produits forestiers par ordre d'importance :

Nom scientifique	Nom en français	Produits générés
<i>Cassia tora</i>	Cassia	feuilles
<i>Moringa oleifera</i>	Poids quenique	feuilles
<i>Vitex doniana</i>	Vitex	fruits
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	Fruits, feuilles
<i>Ziziphus Mauritian</i>	Jujubier	fruits
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Myrobolan d'Egypte	Feuilles, fleurs, fruits
<i>Boscia senegalensis</i>	Boscia	fruits
<i>Acacia nilotica</i>	Tanin	fruits
<i>Parkia Biglobosa</i>	Néré	Fruits

Source : CNEDD/PRIPAN/2004

Commercialisation

Les produits (fruits, feuilles, écorces, et.) sont directement prélevés en forêts par les producteurs ruraux des deux sexes. Les produits de grande valeur économique comme les feuilles de baobab sont récoltés et transportés sur des longues distances par des professionnels.

Ils sont généralement écoulés sur les marchés locaux par les paysans eux-mêmes. Des grossistes interviennent alors pour le ravitaillement des centres urbains comme Niamey, Tillabéri, Say, Filingué, Ouallam et Kollo pour des produits comme les feuilles de baobab et de moringa.

Les femmes sont les principaux acteurs au niveau de la vente sur les marchés locaux des produits comestibles ou utilisés comme condiments , tandis que les hommes sont spécialisés dans les produits de pharmacopée.

Tableau n°12 : Prix moyens de certains sous – produits forestiers sur les marchés de la région de Tillabéry

Désignation	Unité de mesure	Prix unitaire moyen(Fcfa)	Nombre d'hommes enquêtés	Nombre de femmes enquêtées	Total personnes enquêtées
Feuilles/ baobab	TIA	50-200	15	10	25
Moringa	Sac	1.500-2.000		22	22
Noix de coco	Noix	150	17		17
Ziziphus	Sac	4.000-10.000	15	20	35
Feuilles de doum	Botte	500		28	28
Fruits de karité	Tia	300		16	16
Feuille de doum	Botte	250		18	18
Moringa oleifera	Tia	50		12	12
Noix doumier	Sac	3.500		7	7
Néré	Tia	400		9	9
Noix de rônier	1 Fruit	15		3	3
Beurre de Karité	Boule	75		11	11
Balanites	Sac	3.000-5.000		7	7
Total (H- F)	-	-	47	163	210

Source : CNEDD /PRIPAN/2004

Atouts

- Importantes ressources forestières ;
- Le marché est très large et la demande toujours présente.

Les contraintes résident dans :

- Le caractère informel de l'activité ;
- Le manque d'organisation des acteurs de la filière ;
- L'absence de suivi de la production et de la commercialisation par les services forestiers.

L'étude menée par le CNEDD en 2003 sur la contribution du secteur Forêt et Pêche au PIB national a permis de recenser les sous-produits forestiers de la région, ainsi que les prix pratiqués sur les marchés. Elle a également mis en évidence la contribution de ces produits à l'amélioration des revenus des plus pauvres, en particulier les femmes.

2.3.3 La Filière Gomme arabique

Situation actuelle et tendance

Les peuplements naturels de gommiers sont présents surtout dans le département de Téra avec les forêts de Téra et de Onssolo. D'autres peuplements de moindre importance existent à Say et Kollo. Des plantations privées sont aussi présentes dans ces trois départements. Dans le cadre du Programme Spécial du Président, près de 500.000 plants de gommiers sont plantés chaque année sur les sites récupérés et privés.

Production et collecte de la gomme

La production contrôlée est de 300 tonnes en 2003 (DRE/TI, 2004), ce qui représente une infime partie de la gomme effectivement produite. Dans la région de Tillabéri, la saignée des gommiers n'est pas pratiquée engendrant ainsi des faibles rendements par arbre.

Le produit est récolté par les paysans qui le mettent sur les marchés locaux en petite quantité. Les grossistes exportateurs envoient des acheteurs dans les marchés pour leur approvisionnement.

Destination et Prix

La gomme de première qualité est exportée vers l'Europe et même les Etats Unis par des privés nigériens.

La gomme arabique qui est beaucoup utilisée en occident dans les cosmétiques et l'alimentation est rémunérée sur le marché international où la tonne coûte 850.000 F CFA

Les opérateurs

La filière est contrôlée par quelques opérateurs économiques dont certains sont spécialisés même dans la plantation des arbres. En effet les frères Wonkoye (Téra et Kollo) possèdent d'importantes gommieraies bien entretenues.

Atouts

- Engagement politique, production et plantation d'environ 500.000 plants/an pour la région ;
- Présence d'opérateurs privés dynamiques dans le secteur.

Contraintes

Elles sont multiples :

- Absence de suivi scientifique ;
- Absence de semences de qualité ;
- Manque de structure paysanne jusqu'à la base ;
- Techniques de collecte, de tri, d'emballage, et de stockage traditionnel ;

- Circuit de commercialisation faible ;
- Absence de crédits pour les opérateurs économiques de la filière.

2.3.4 Productions Halieutiques et Filière du Poisson

Potentialités et Zones de Pêche

Les ressources en eau de la région sont constituées de cours d'eau et de mares se présentant comme suit :

- Cours d'eau : le fleuve Niger qui traverse la région du Nord-Ouest au Sud-est sur près de 420 Km et ses 7 affluents, tous à écoulement temporaire ;
- Mares permanentes et semi permanentes : la région dispose au total de cent quarante cinq (145) mares dont cinquante une (51) permanentes (CNEDD, 2004).

La pêche dans la région de Tillabéri se pratique principalement le long du fleuve Niger et secondairement dans les mares intérieures. La partie comprise entre le bac Farié et la frontière du Mali est la plus poissonneuse.

Actuellement le potentiel halieutique de la région a été estimé à quelques 2.308 ha .

Le département de Tillabéri a fait l'objet des essais de pisciculture intensive en étangs et en cages. La pisciculture en cage a démarré en 1981 avec une phase pilote jusqu'en 1984. Puis la phase opérationnelle de 1985 à 1994. Mais malheureusement cette technique a montré ses limites pour plusieurs raisons dont entre autre le coût de production du poisson très élevé ; les matériaux pour les cages et les aliments étant importés, etc.

Productions Halieutiques

Les captures des poissons courant 1984-2002, sont évaluées à 21 679,34 tonnes (CNEDD/PRIPAN, 2003).

La figure ci - dessous présente les données de pesée de poissons en équivalent frais de 1984 à 2002 dans la région .

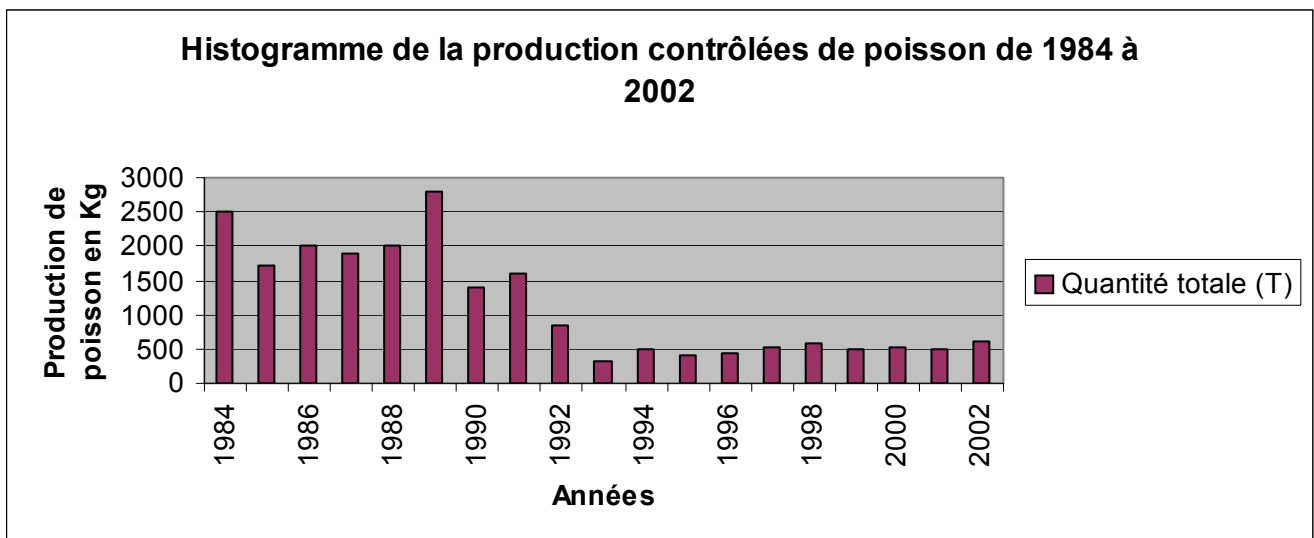


Figure 14 : Evolution annuelle de la production contrôlée de poisson dans la région de Tillabéri. **Source :** PRIPAN/CNEDD/2003

En 1967, 98 espèces de poissons ont été recensées, aujourd'hui 4 d'entre elles sont absentes des captures(DRE/TI, 2003)

Commercialisation du poisson et les acteurs de la filière

L'essentiel de la production de la région est Commercialisé au niveau de Niamey à cause de la forte demande. L'acheminement du poisson est assuré par des commerçants (hommes et femmes). Ces derniers vont jusqu'aux campements des pêcheurs pour payer le poisson et le transporter à l'aide des caisses en planche et de la glace car c'est le frais qui est le plus recherché par les consommateurs. Malheureusement, la non adaptabilité de la glace et l'insuffisance de la maîtrise de la technique de glaçage réduisent la qualité du poisson et ou entraînent souvent des pertes de poisson.

Certains pêcheurs qui ne sont pas très loin de Niamey amènent eux mêmes leurs produits au petit marché de Niamey.

Le fumage est fait généralement par les pêcheurs migrants car le plus souvent ils commercialisent leur production sur les marchés de leur pays) d'origine (Nigeria.

Les pêcheurs locaux le pratiquent pour éviter les pertes, soit à certaines périodes de l'année où l'accès à leurs campements est très difficile par les mareyeurs, soit pendant les périodes de grosses captures où pour certaines espèces comme le *Clarias sp*. Cette dernière n'est pas bien consommée par certaines ethnies dans la zone du fleuve pour des considérations culturelles.

En plus de l'Association des Aquaculteurs du Niger créée par le projet aquaculture, la région de Tillabéri possède plusieurs coopératives de pêcheurs. Le bureau de l'Association des Pêcheurs du Niger a été mis en place depuis 1998. Mais il n'est toujours pas très fonctionnel. Il en est de même pour les coopératives.

Atouts :

Malgré l'état du fleuve et des plans d'eau (étiage sévère, ensablement, et jacinthe d'eau) la production halieutique est très importante. En plus, la demande est très forte et le marché de Niamey est proche et sûr.

Contraintes.

- Manque de moyens financiers pour le renouvellement du matériel de pêche ;
- Absence de structures efficaces de contrôle et de suivi des pêcheurs ;
- Caractère informel de l'activité ;
- Absence de structures coopératives

2.3.5 **Ressources fauniques et Eco-tourisme**

a) Etat des ressources et tendances

La faune trouve aujourd'hui comme derniers refuges les aires protégées et les zones d'accès difficile.

Les aires protégées que renferme la région sont :

- le parc national du "W"(220.000 ha) : unique parc du pays, situé dans le Sud de la région ,il renferme l'essentiel de la diversité biologique animale et végétale du pays. L'avifaune est composée de plus de 300 espèces en particulier les oiseaux d'eau.
- La réserve totale de faune de Tamou(76.740 ha) ;

- La réserve de biosphère du W(réserve adjacente au parc): elle renferme le dernier troupeau de girafes d'environ 192 individus dans la zone de Kouré ;

Les zones cynégétiques sont :

- Sirba (Projet de réserve partielle de chasse de la Sirba) gazelles;
- Ekrafane : gazelles
- Kirtachi: gazelles, phacochères.

La zone des hippopotames d'Ayérou (avec environ 200 individus) est un site d'éco-tourisme

b) Modes d'exploitation

Eco-tourisme

Il est pratiqué dans le parc du W, la zone des girafes de Kouré et la zone des hippopotames d'Ayérou. Les populations exercent les métiers de guides et de piroguiers pour les touristes.

Concessions de chasse

Ce sont des aires de chasse attribuées à des particuliers ou des villages. Les concessionnaires qui paient une redevance à l'état ont l'exclusivité de l'organisation de la chasse et de l'aménagement du site attribué. Les populations sont employées par le concessionnaire pour tous les travaux d'aménagement. Une partie des recettes versées à l'état sont versées à la collectivité (Communes) pour financer des activités de développement.

La région compte sept(7) zones de chasse dont :

- Téra : 2 ;
- Tillabéri :2 ;
- Ouallam :2 ;
- Filingué :1

2.3.6 Filière du Miel

a) Potentialités et Productions

La région de Tillabéri a un important potentiel de production de miel notamment les départements de Say (Torodi), Kollo et Téra qui ont des espèces miellifères et de l'eau.

Tableau n° 13: Evolution de la production contrôlée du miel dans la région de Tillabéry de 1985 à 2002

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Productions en Kg	4.850	6.750	8.750	7.890	6.180	480	900	674	525	590	550	536	415	425	380	420	505	540

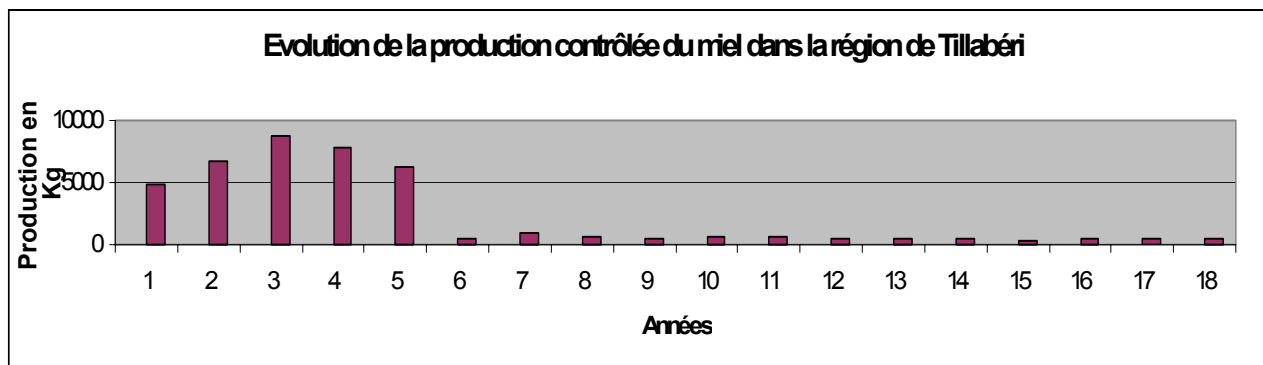


Figure n°15 : évolution de la production contrôlée du miel dans la région de Tillabéry

Source :PRIPAN/CNEDD/2004

Commercialisation du miel et acteurs

Il s'agit du cas de la zone de Torodi qui produit près de 90% du miel de la région(DRE/TI, 2004).

- Nombre de ruches de la coopérative : 500
- Production par ruche par quinzaine 10 litres par quinzaine ;
- Production mensuelle par ruche : 10 litres x 2 = 20 litres ;
- Production totale mensuelle : 20 x 500 (nombre de ruche) = 10.000 litres ;
- Périodes de production : deux (2) périodes ; la première de quatre (4) mois et la deuxième de trois (3) mois. Ce qui donne 7 mois de production par an ;
- Quantité produite par an = 10.000 x 7 = 70.000 litres ;
- Valeur de la production en raison de 2.000F/litres 70.000 litres x 2.000 **Fcfa = 140.000.000 Fcfa.**

Cette enquête menée par le CNEDD/PRIPAN(2003) montre clairement que le miel est une filière porteuse.

A l'image des autres filières, le miel aussi rencontre des difficultés telles que :

- La forme traditionnelle de son exploitation ;
- L'inorganisation des productions ;
- Le manque de suivi des producteurs ;
- L'absence de financement de la filière ;
- Le caractère informel de la commercialisation.
- Le vieillissement des peuplements ;

3 LES PRODUCTIONS SPECIFIQUES

Le souchet

Le souchet est cultivé principalement à Ouallam en culture pure. Les superficies exploitées sont de l'ordre de 49 ha pour une production annuelle totale de 93 tonnes. Le rendement à l'ha est de 1.892 kg. Cette production est écoulee en grande partie à Niamey et Tillabéri.

Les atouts de cette production sont les suivants :

- Des conditions agro - météorologiques favorables
- L'existence d'un partenaire (PPEAP)
- La proximité de Niamey
- La production de niche, donc pas de concurrence dans la région.

Les contraintes :

- Problèmes liés à l'exigence de la culture en éléments fertilisants
- Manque de maîtrise des techniques de production
- Commercialisation non structurée
- Manque d'organisation des producteurs
- Inexistence de moyens de transformation
- Difficulté d'accès aux intrants et matériels agricoles.

4 LES AUTRES ACTIVITES RURALES

4.1 Exploitation artisanale des ressources minières :

La région de Tillabéry regorge d'énormes ressources minières parmi lesquelles on peut citer l'or, le phosphate etc... Leur exploitation à l'échelle industrielle n'a toujours pas vu le jour, mais le permis de recherche et exploitation de l'or de « SAMIRA » sur la Sirba est presque au stade final. En attendant, des hommes et des femmes venus de tous les horizons de la région exploitent de manière artisanale deux importants sites d'or que sont : Koma bangou (Téra) et N'bangou (Sirba).

Sur les deux sites, l'exploitation (orpaillage) se fait avec du matériel rudimentaire (pelle, pioche, marteau, barre à mine) avec tous les risques d'accidents et de maladie (conditions hygiéniques déplorable).

La fouille, le creusement en puits, la tranchée sont les principales méthodes de fonçage.

Au titre de la campagne 20032004, 275 puits ont été recensés sur les deux sites (Koma bangou et M'bangou) avec 273 acheteurs locaux. Selon la Direction Régionale des Mines, 21.189, 763 kg, ce qui ne représente même pas le dixième des productions escomptées selon toujours la D.R/Mines.

En revanche, une moyenne de 20 millions de Francs sont recouverts tous les ans, au titre de ventes de cartes et taxes diverses (cf. Tableau ci-dessous)

Tableau n°14 : Le recettes recouvrées au cours de la campagne 2003 – 2004

Vente carte d'orpaillage (F CFA)	Vente cartes d'intermédiaires (F CFA)	Taxe de détention puits (F CFA)	Taxe d'exploitation artisanale (F CFA)	TOTAL (F CFA)
9.969.000	2.725.000	5.497.500	1.970.648	20.162.648

Source : DRME/Ti/2004

4.2 Migrations :

Les migrations observées depuis la sécheresse de 1984 se font généralement des zones Nord et centres (Bankilaré, cantons de Simiri, Ouallam, Kourfey, Fakara) vers Kirtachi, Say, Torodi, la Sirba, etc.). Elles sont saisonnières et les départs massifs s'observent en octobre, novembre et surtout décembre. Le manque d'activité après la saison agricole et la recherche d'argent sont les principales causes.

L'évaluation économique n'est pas faite, mais l'étude CARE(199) rapporte qu'une personne peut gagner en moyenne 15 à 20.000 F CFA (économies) au bout de ces 4 – 5 mois et de rentrer chez elle.

4.3 Artisanat :

Le trait dominant de l'artisanat dans la région est son caractère utilitaire. Il convient tout de même de noter le caractère spécifique de la vannerie dans la zone de Kandadji, la cordonnerie de Balleyara (nattes et chaussures) mais surtout la poterie de Boubon qui inonde la ville de Niamey, mais sans aucune possibilité d'évaluation économique.

4.4 Tourisme :

La région regorge d'importants sites touristiques : On peut énumérer :

Le Parc national du W, l'unique troupeau de girafes de l'Afrique de l'Ouest à KOURE (KOLLO), le fleuve, plusieurs sites historiques et zones cynégétiques constituent des atouts majeurs en matière de tourisme.

En effet:

- le Parc du W compte plusieurs dizaines d'espèces animales qui vivent dans leur milieu écologique.
- KOURE dans l'arrondissement de Kollo constitue la seule réserve de girafes en Afrique de l'Ouest.
- le fleuve Niger compte plusieurs espèces aquatiques dont des hippopotames et des lamantins dans la région d'Ayorou (Arrondissement de Tillabéri)
- on note d'importantes zones cynégétiques à d'Inates (dans l'Arrondissement de Tillabéri), Ekarfan (Filingué) et la Sirba (Téra) avec des superficies respectives de 200.000 ha, 110.000 ha et 420.000 ha.
- on relève également : les gravures rupestres de Kourki (Téra);
- le site archéologique de Boura (Téra);
- et la Tombe de Mali Béro ascendant des Djerma à Sargane (Ouallam)

En dépit de cette diversité touristique, ce secteur occupe une place négligeable dans l'activité économique de la région de Tillabéri.

5 LE MONDE RURAL

5.1 Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

Plusieurs stratégies sont utilisées par les principaux groupes (agriculteurs, éleveurs, etc.) pour assurer leur survie. Selon l'étude CARE (1999), le déstockage des animaux, les crédits et prêts, le petit commerce constituent les trois premières stratégies utilisées par les populations loin devant l'exode et le salariat agricole. La pratique des cultures de contre saison constitue l'une des dernières alternatives adoptées par les populations (Tableau ci-dessous).

Tablea 15 : Types de stratégies de survie des populations de la région

Type stratégies	Fréquence	%
Petit commerce	22	6,9
Salariat agricole	13	4,1
Déstockage des animaux	49	15,4
Exode	18	5,7
Crédits ou prêts	30	9,4
Cultures de contre saison	15	0,3
Etc.		

Source : CARE, 1999

5.2 Modes d'accès à la Terre

Selon l'étude réalisée par CARE INTERNATIONAL (1999), les modes d'accès à la terre dans la région de Tillabéri sont les suivants :

L'héritage (55%) et la jouissance (23%) sont les principaux modes d'accès à la terre. Les autres modes d'accès significatifs sont par ordre d'importance: le prêt ou l'hypothèque (6%), le droit à la hache (4%), la cession à travers les aménagements hydro-agricoles (3%), la location (2%) ; l'héritage puis cession (2%).

Divers autres modes de cession de moindre importance sont signalés suivant les zones : achat, terres récupérées, l'achat puis la cession, le métayage, les formes d'indivis. L'héritage est le mode d'accès le plus répandu dans toutes les zones agro-écologiques. La jouissance est surtout prépondérante en zone soudanienne (Aî-noma). Les prêts sont importants en zone intermédiaire. Le droit à la hache se retrouve surtout en zone soudanienne (Torodi). La cession à travers les aménagements hydro-agricoles est surtout fréquente dans la vallée du fleuve.

Cinq formes d'accès à la terre sont communes aux hommes et aux femmes :

- L'héritage observé dans 56% des ménages hommes et 37% des ménages femmes. Il faut signaler que dans certains villages (Daikouara), seules les femmes de lignées nobles ont accès à l'héritage des champs.
- La jouissance: 22% chez les ménages hommes et 46% chez les ménages femmes.
- Le prêt: 6% chez les hommes et 8% chez les femmes.
- La cession des terres aménagées: 3% chez les hommes et 4% chez les femmes.
- L'achat: 1 % chez les hommes et 6% chez les femmes.

5.3 Les infrastructures rurales

La région de Tillabéri dispose d'importantes infrastructures rurales. Les tableaux ci-dessous nous donnent la répartition géographique des installations dans la région.

La gestion de ces infrastructures n'est pas bien assurée, parce qu'en ce moment leur majorité n'est pas fonctionnelle.

Tableau 16 : infrastructures rurales agricoles

Département	Magasins coopératifs	Banques céréalières	Boutiques coopératives	Moulins villageois	Banques d'intrants
Filingué	37	66	7	5	
Kollo	20	-	7		
Ouallam	18	56	3		
Say	31	30	7		
Téra	13	34	1		20 (phyto)
Tillabéri	7	32	17		

Source : DRDA/TI/2004

Les infrastructures rurales du secteur de l'élevage sont essentiellement composées de : parcs et couloirs de vaccination et d'abattoirs, séchoirs. (cf. Tableau ci-dessous).

Tableau 17 : Parcs et Couloirs de Vaccination

Localités	Fer-bois	Fer	Béton	Banco	observations
DRRA	-	1	-	-	3 par le PGTF/95
Filingué	-	9	6	-	
Kollo	-	5	2	-	
Ouallam	1	4	2	-	
Say	1	12	5	-	
Téra	-	5	12	-	
Tillabéry	-	2	4	2	
SCRA/Ti	-	1	-	-	

Source : DRRRA/TI/2004

Dans le domaine piscicole, 68 étangs de pisciculture couvrant une superficie de 18.600 m² servent de support pour une capacité de production de 2,5 à 3 millions d'alevins par an. Ces étangs sont répartis entre Tillabéry (Sona) et Kollo (Moli). Ils sont actuellement non fonctionnels.

5.4 Accès à l'information

En dehors de l'antenne nationale (ERTN), il existe plusieurs radios communautaires, notamment à Bankilaré, Dolbel, Tordodi, Youri, pour ne citer que celles-ci.

Ces différentes radios diffusent des thèmes techniques relatifs au développement rural et à la vie communautaire.

6 CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

6.1 Les systèmes de production du secteur de l'agriculture

- Le système pluvial est de type extensif à prédominance mil, associé dans la plus part des cas au sorgho ou au niébé afin de minimiser les risques des aléas climatiques devenus permanents chaque année. Les rendements de ces cultures sont dans l'ensemble très faibles. Dans la région de Tillabéri, la situation est encore loin de la saturation en terme d'occupation des sols. Cependant, des effets importants de dégradation sont déjà observés au niveau des sols du fait de l'érosion hydrique et éolienne, particulièrement dans les départements caractérisés par une forte pression agricole (Ouallam et Téra, Tillabéri).

Au regard de cette situation, ce système présente une faible opportunité en terme de développement à cause de ses limites d'intensification et de diversification. En revanche, le semi-intensif (intégration agriculture-élevage) associé aux cultures de légumineuses (niébé) est capable de générer des revenus pouvant avoir un impact significatif sur la lutte contre la pauvreté au niveau régional.

- Le système de production irriguée, dominé par la riziculture sur les aménagements hydro-agricoles présente d'importantes potentialités en terme de perspectives de développement, notamment par :

- l'existence de plusieurs aménagements hydro-agricoles ;
- la disponibilité des terres aménageables le long de la vallée du fleuve, du Gorouol et du Dallol Bosso Nord (140.000 ha) ;
- la maîtrise totale de l'eau d'irrigation ;
- l'existence des coopératives rizicoles expérimentées ;
- la demande croissante en riz ;
- et la disponibilité des services d'appui-conseil.

Cependant, ce système rencontre aussi quelques contraintes dont :

- le vieillissement des moyens de production au niveau des premiers AHA ;
 - le mauvais fonctionnement de certains organes de gestions des AHA ;
 - l'insuffisance de l'encadrement des producteurs ;
 - l'absence de financement ;
 - *Mais la principale contrainte demeure l'inexistence d'un ouvrage de régulation du fleuve.*
- Le sous secteur maraîchage et cultures fruitière regorge d'importantes opportunités en terme de développement, eu égard à la disponibilité des appropriées au tour des vallées et sur les sites à nappe peu profonde (dallol et 7 affluents du fleuve). Les demandes en fruits et légumes sont importantes et permanentes, justifiant l'importation des fruits des pays voisins.

C'est pourquoi, le système de cultures irriguées en intensif et semi-intensif doit constituer la première priorité de cette région. En effet, les possibilités d'intensification et de diversification des cultures sont énormes et constituent un potentiel de croissance capable d'avoir des impacts très significatifs sur la réduction de la pauvreté aux niveaux régional et national.

6.2 Les systèmes de production du secteur de l'élevage

Le secteur de l'élevage se caractérise par deux phénomènes ambivalents. D'un côté, le cheptel qui augmente et de l'autre les superficies des forêts et des aires de pâturage qui diminuent. En effet, le cheptel a progressé de 967.243 UBT en 1994 à 1.166.000 UBT en 2003(DRRA/TI, 2003). La Direction de l'Environnement (2003) estime qu'entre 1975 et 1999, 51% des forêts classées de la région ont disparu et que le rythme des superficies perdues de forêts par an suite aux différentes sollicitations des populations et les effets du cliama est de 2 ,4%(M. Hamadou et Saley Gambo, 1999) ; or ces dernières constituent les principales zones de pâturages et d'accueil des animaux.

Ce situation est aggravée par l'envahissement des aires de pâturages par *Sida cordifolia* en particulier.

Ces perturbations d'ordre biophysique interviennent à un moment où on assiste à un changement de propriétaires des animaux(les sédentaires et les citadins possèdent de plus en plus les animaux). Ce changement a certainement eu une conséquence le mode de conduite des troupeaux ; les éleveurs devenant de simples salariés.

Aussi, apparaissent dans la région des conflits agriculteurs-éleveurs et des séjours prolongés des animaux en transhumance dans les pays voisins(Bénin et Burkina Faso).

L'expérience des Ranchs n'a pas donné les résultats escomptés. En effet, sur les Quatre(4) Ranchs que comptait la région, seul celui de Toukounous est encore opérationnel. Tous les autres(Ekrafane, Dembou, Thiaguiriré) sont abandonnés pour diverses raisons.

Mais pour contenir toutes ces difficultés, d'importantes innovations sont entrain de prendre place dans la région . La première est l'élevage semi-intensif qui est assez développé dans les zones agro-pastorales. On assiste ici à une intégration agriculture-élevage(fumage des champs, cultures attelées, alimentation d'appoint aux animaux). La seconde est l'élevage intensif(embouche) très développé dans la vallée du fleuve et la zone agricole(Say, Kollo) où les résidus agricoles permettent de garder les animaux en stabulation. Enfin, le Ranching privé qui est entrain de prendre forme dans la région avec la présence de quatre(4) Ranchs privés dont 3 à Say et un à Fililgué.

En raison de l'importance du cheptel de la région, de la dynamique d'intensification des systèmes d'élevage et prenant en compte l'important marché de Niamey, le secteur de l'élevage constitue un potentiel de croissance pour la région avec un très fort impact sur la réduction de la pauvreté régionale et nationale.

Pour ce faire, les filières prioritaires sont :

- Le lait et la viande enregistrent d'importantes demandes tant intérieures qu'extérieures de la région et constituent de ce point de vue une véritable opportunité en matière de développement. La présence d'un important cheptel et l'existence d'importantes ressources fourragères dans la région renforcent cette opportunité.
- Les cuirs et peaux : bien structurée, la filière est une importante source de devises car sa production est presque entièrement destinée à l'exportation. Sa réorganisation pourrait davantage profiter à la région et à améliorer la balance commerciale du pays.

6.3 Systèmes de production forestière, halieutique et faunique

Tous les systèmes sont caractérisés par la dégradation avancée des ressources. Pour les ressources forestières, la forme dominante d'exploitation qui est l'incontrôlé ne permet pas d'assurer la durabilité de la ressource. En prenant en compte les besoins en bois-énergie de la ville de Niamey et ceux des populations de la région de Tillabéri, le déficit en bois pourrait atteindre -945.000 tonnes en 2015 si les mêmes tendances démographiques et habitudes de consommation de bois continuent. Les sous produits constituent une source de revenus alternatifs pour les populations les plus démunies ; mais leur exploitation abusive peut constituer une menace pour la survie des espèces les plus sollicitées. La mise en place des marchés ruraux de bois-énergie a permis de responsabiliser les populations dans la gestion des forêts et de minimiser du coup les coupes abusives et les défrichements anarchiques. Les ressources halieutiques et fauniques ont également subi les contre coups des aléas climatiques et des formes d'exploitation minière pratiquées par l'homme.

La pisciculture intensive en étangs et l'aquaculture en cages flottantes ont donné des résultats mitigés et n'apparaissent pas comme des opportunités pour accroître la production piscicole.

En revanche, la pêche sur le fleuve peut être une activité rentable à condition d'organiser la filière et de lutter efficacement contre la dégradation des écosystèmes aquatiques, en particulier l'ensablement du fleuve et la jacinthe d'eau. L'instauration des concessions de chasse apparaît comme un moyen permettant de faire bénéficier les populations des produits fauniques de leur terroir. Par ailleurs, en raison des potentialités miellifères de la région, la filière miel peut contribuer à la réduction de la pauvreté en générant des revenus substantiels aux apiculteurs. Enfin l'absence de financement des filières (Poisson, bois-énergie, gomme arabique) a été relevée comme un grand handicap au développement du secteur.

Les priorités sont :

- La généralisation des Marchés ruraux de bois-énergie afin de responsabiliser les populations dans la gestion des ressources forestières de leur terroir. Cette option permettra de limiter l'exploitation de bois de type incontrôlé et de garantir ainsi la durabilité des ressources forestières .Elle permet également de lutter contre la pauvreté au niveau des villages à travers les revenus générés par la vente de bois ;
- La poursuite des plantations à grande échelle (cadre PSP) de gommiers afin de faire de la filière gomme arabique une réalité économique ;
- Le renforcement des plantations de Brise-vent sur les AHA pour la production de bois (perches) et la protection des terres irriguées ;
- La protection du fleuve (la principale potentialité de la région) contre l'ensablement
- En matière de pêche, il s'agira d'organiser la filière poisson, d'instaurer un système de crédit en faveur des pêcheurs et de lutter contre la jacinthe d'eau sur le fleuve. Au vu des résultats médiocres obtenus après 20 ans d'expérience, la pisciculture intensive en cages ne nous semble pas porteuse ;
- En matière de faune, l'accent sera mis sur le développement de l'écotourisme et l'octroi des concessions villageoises de chasse afin de responsabiliser les populations dans la gestion des ressources fauniques de leur terroir ;

Les principales filières porteuses de la région sont :

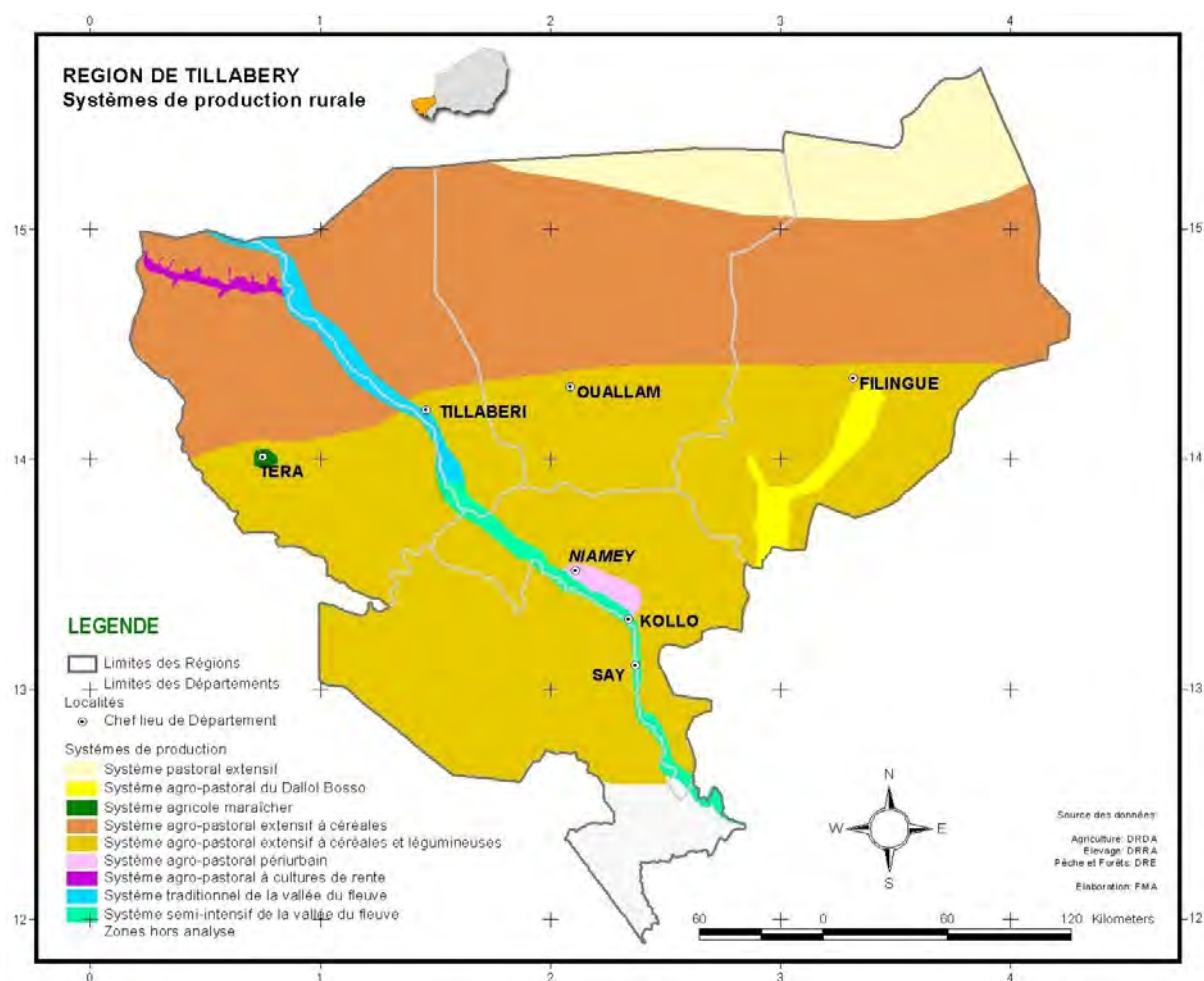
- Le bois-énergie (ville de Niamey) ; le poisson (marché de Niamey) ; le miel ; l'écotourisme ; et la gomme arabique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

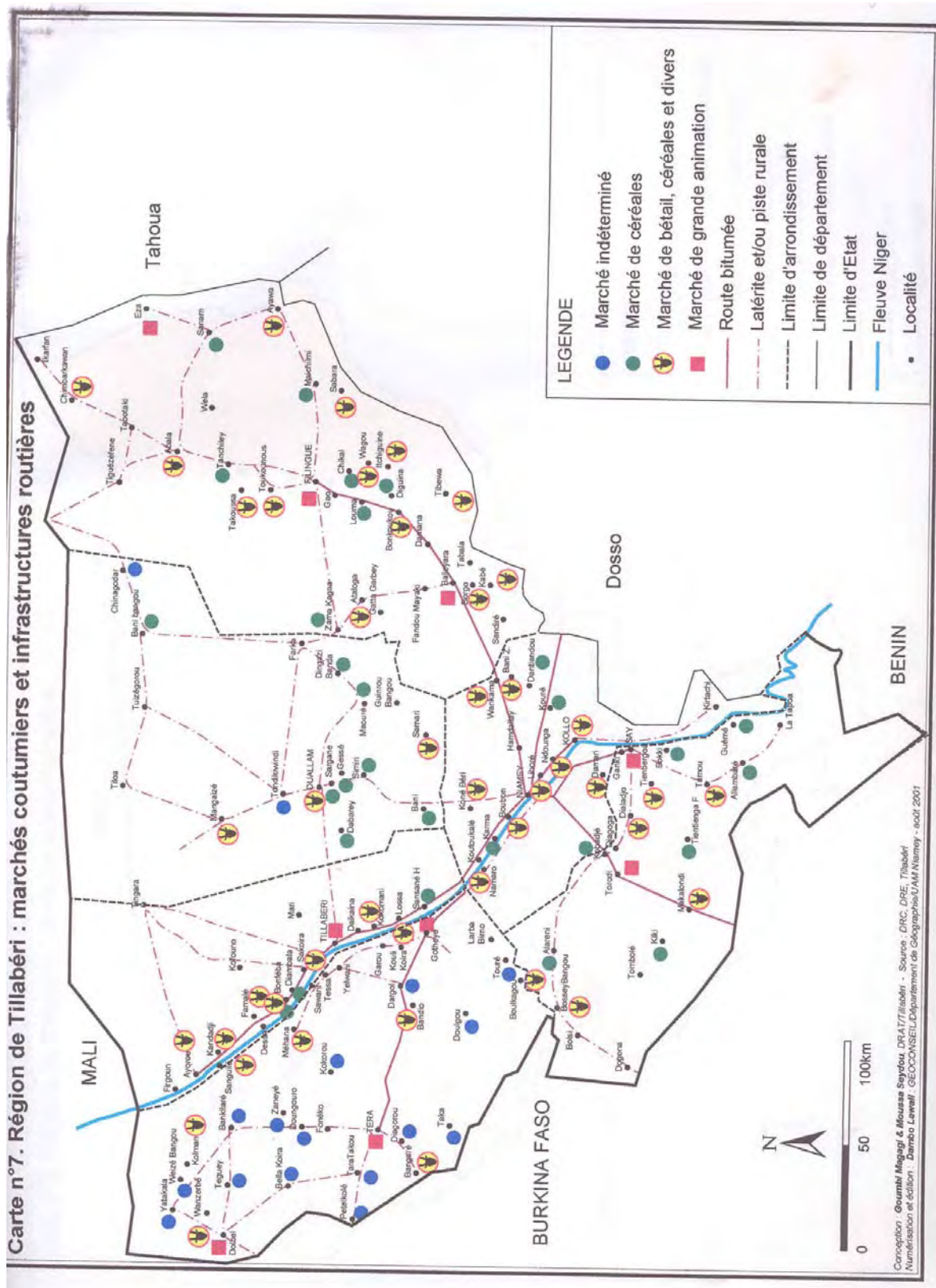
1. **Région de Tillabéry**, Programme de développement sectoriel de Tillabéry (PDS Tillabéry), 2000, 198 p.
2. **CARE International**, Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Tillabéry, avril 1999, 231 p ;
3. **Ministère des Finances et de l'Economie**, RGP NIGER 2001 (Rapport provisoire), 2002.
4. **CNEDD**, Document régional de Tillabéri, Consultation sectorielle sur l'environnement et la Lutte Contre la Désertification, 2004, 46 p.
5. **JICA**, Rapport Final pour le Développement de la Région de Tillabéri, 1999, 307 p.
6. **Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire de Tillabéri**, Esquisse d'Atlas régional de Tillabéri, 2001, 84 p.
7. **CNEDD/Coopération Italienne**, Etude sur la contribution du secteur Forêts et Pêches au PIB National, 2003, 128 p.
8. **CNEDD/Coopération Italienne**, Evaluation des ressources halieutiques du Niger, 2003
9. **Préfecture de Tillabéri**, Plan de développement économique et social 2000-2004, 2000, 134 p.
10. **INRAN**, Programme à long terme de la Recherche agronomique du Niger, 1997, Niamey.
11. **CNEDD**, Bilan diagnostic environnemental de la Région de Tillabéri, 1997, 207 p.
12. **Direction régionale de l'environnement de Tillabéri**, Rapport Annuel 2002-2003.
13. **Direction régionale du développement agricole**, Rapport annuel 2003.
14. **Direction régionale des ressources animales**, Rapport annuel 2003.

ANNEXES

Annexe 1 : Système de production rurale



Annexe 3 : Marchés et infrastructures routières, région de Tillabéri



Annexe 4: Liste des ONG intervenant dans la région de Tillabéri

Départements	N°	Noms ONG	Secteur	Zone d'intervention	Projets	
					En exécution	En attente
Kollo	1	Kokari	Commerce	Kouré, Namaro, N'dounga		
	2	CAV	Social	Kouré, Kirtachi, liboré		
	3	FEMTES	Agriculture	Liboré		
	4	FAHAMEY	Education	Lamordé, N'dounga		
	5	ALHOUDOU HOUDOU	Education	N'dounga		
	6	VIE	Education	Kouré, Dantchandou		
	7	AREN	Elevage	Tout le département		
	8	ANBEF	Santé	Namaro, Tillabéri		
	9	ASSOCIATION RDS	Santé	Liboré		
	10	ASSOCIATION LION'S CLUB	Santé	Kouré		
	11	ASSOCIATION MORIBAN	Multisectoriel	Karma		
	12	BUNKASSA GED	Commerce	Karma, Namaro, Hamdallaye		
	13	ASFER	Multisectoriel	Dantchandou, Kouré		
	14	CARE INTERNATIONAL	Multisectoriel	Tout le département		
	15	WAYBI	Multisectoreil	Liboré		
	16	AUFIL du Niger Tel 73 37 89	Santé/S.A	Département		
Say	1	ADD	Multisectoiriel	Tout le département	PASADOP (sécurité alimentaire, alphabétisation)	
	2	AFRIQUE VERTE	Social	Tout le département		
	3	CROIX ROUGE	Social	Tout le département		
	4	AFSI	Environnement	Tout le département		
Départements	N°	Noms ONG	Secteur	Zone d'intervention	Projets	
					En exécution	En attente
	1	WORD VISION	Multisectoriel	Canton de Diagou-rou et Téra	Parrainage des enfants Sécurité alimentaire Auto encadrement sanitaire Santé - éducation	« Téra Girl Right Projet » (Projet Droit de jeune fille à Téra)
	2	CAREN	Développement rural	Tout le département		- Approvisionnement en produits paravétérinaires et zootechniques - Formation des paravétérinaires

Téra	3	CONIPRAT	Social	Diagourou, Téra, Gorouel	Lutte contre l'excision	
	4	RIDD FITILA	Droit	Tout le département	Diffusion du droit au village	
	5	AFRIQUE VERTE	Sécurité alimentaire	Tout le département	Promotion des organisations rurales	
	6	APOR	Dvpt intégré	Kokorou, Diagourou, Téra	PASADOP (sécurité alimentaire, alphabétisation)	
	7	ABC/ECOLOGIE	Dvpt intégré	Gorouel – toutes les régions du Niger	Soustraite avec les PCLCP/ ANT (volet hydraulique)	Promotion socio-économique et écologie Renforcement des capacités OCB
	8	HAREYBEN	Dvpt intégré	Canton de Téra	Approvisionnement en produits zootecniques et vétérinaires Activités génératrices de revenus Sécurité alimentaire Lutte contre l'analphabétisme Actions de CES/DRS	Appui à la production maraîchère
Départements	N°	Noms ONG	Secteur	Zone d'intervention	Projets	
					En exécution	En attente
Téra (suite)	9	ANPIP	Agriculture	Commune de Téra	Appui aux exploitants maraîchers du barrage de Téra	
	10	SIM	Elevage	Commune de Téra	Reboisement	
	11	ANPME	Dvpt intégré	Bankilaré, canton de Téra	Identification et délimitation des couloirs de passage	
	12	ARES	Dvpt intégré	Canton de Téra	Installation d'équipements solaires (fours et moulins solaires) Appui aux AGR	
	13	BOGOU	Dvpt intégré	Canton de Gorouel	CES/DRS Promotion des organisations paysannes	

	14	SOS Sahel International Niger	Cvpt intégra	Canton de Téra	Traitement des koris sur les deux rives du barrage de Téra Appui à l'Union Bogou	
Filingué	1	AIDE & ACTION	Education	Tout le département	25 villages parrainés	
	2	AFRIQUE VERTE	Social	Kourfey, Tagazar, Tondikandia		
	3	AFSI CORPS DE LA PAIX	Multisectoriel	Kourfey, Imanan, Tondikandia	Embouche ovine Programme éducation Sida Latrines publiques	Adduction Sida Vaccination des poules
	4	AROP	Multisectoriel	Tagazar, Imanan, Kourfey		V.P.A.I.B PSSA – Niger FAO
	5	NINAFRI	Social	Imanan		
Départements	N°	Noms ONG	Secteur	Zone d'intervention	Projets	
					En exécution	En attente
Tillabéri	1	TIMIDRIA	Social	Anzourou		
	2	AIDE & ACTION	Multisectoriel	Tout le département		
	3	LACIM	Education	Tout le département		
	4	CARITAS NIGER	Multisectoriel	Tout le département		
	5	ANSE	Multisectoriel	Tout le département		
	6	GAYYA	Multisectoriel	Kourthèye et Dessa		
	7	MUTUELLE DES JEUNES	Multisectoriel	Tout le département		
	8	CROIX ROUGE NIGERIENNE	Multisectoriel	Commune Tillabéri		

	9	ABC/ECOLOGIE	Multisectoriel	Vallée fleuve, Goulbi, Koroma		Amélioration du cadre de vie
	10	TANIMINAK	Multisectoriel	Ayorou, Bibiyargou		
	11	SANTE SANS FRONTIERE	Multisectoriel	Bossey Bangou		
	12	AUFILE du Niger Tél 73 37 89				
Ouallam	1	AIDE & ACTION	Education			
	2	AMAN IMAN	Hydraulique			
	3	Mission Baptiste Méridionale	Multisectoriel			
	4	AFSI	Multisectoriel			
	5	ANOURA	Multisectoriel			
	6	SNV	Multisectoriel			
	7	AFRIQUE VERTE	Social			
	8	CARITAS NIGER	Multisectoriel	P.A Banibangou		
	9	ANDDH	Social			

Annexe 5 : Liste des projets en exécution dans le département de Tillabéri

N°	Intitulé	Secteur	Zone d'intervention	Bailleurs de fonds	Intervenants	Montant x 1.000	Date de démarrage	Observations
1	Projet Promotion Exportation Agro-pastorale	Dévelop.Rural I (Filières)I	National (tout le département)	Banque Mondiale	Comité Régional d'Approbation des dossiers	85 milliards	2000	
2	Programme Spécial FIDA (PSN FIDA II)	Multi Sect.	National (Tillabéri, Ouallam, Kollo, Say et Téra)	FIDA NGER	DRDA, DRDC, GR, Alpha, Société civile	11,46 milliard	1998	Projet en phase transitoire d'achèvement de 15 mois
3	Projet Micro-Réalisations /BAD	Multi Sect.	National (Tillabéri, Téra, Kollo, Filingué)	BAD	DRDC, GR, DRE :LCD, DREBA	6,9 milliards	1997	Fin 2004
4	Projet de Réduction de la Pauvreté (Ti, DO, MI)	Multi Sect.	National (Ouallam, Filingué)	BAD	DRDC, GR, DRE/LCD, DREBA, Société civile	5,9 milliards	Juin 1999	Fin 2004
5	Projet Appui au Développement Local Téra Nord	Multi Sect.	Téra Nord	PNUD	DRDC, DRH, DRE/LCD, GR, DRDA, Société civile		Janvier 2003	Fin 2004
6	Adduction d'Eau Potable à Tillabéri	Hydraulique	Commune Urbaine Tillabéri	BOAD	Hydraulique, SEN, SPEN	2 milliards	2002	Fin 2004
7	Cellule d'Appui au Développement Local (CADELT)	Multi Sect.	Téra	SUISSE	Services techniques, Société civile CPEC			
8	Projets d'Appui aux Opérateurs du Secteur Rural (PAOPAS)	Agriculture	Tout département	FAC (AFD)	Agriculture, DRDC, GR			
9	Mata Masu Dubara (MDD)	Crédit Féminin	Sayn Kollo, Tillabéri et Téra	Care International	Dév. Social, DRDC, Alpha			
10	Programme d'Actions Communautaires (PAC)	Multi Sect.	Tout département	IDA/FEM	Services techniques Société civile et collectivité		2004	2008
11	Projet de Lutte contre la Pauvreté (LUCOP)	Multi Sect.	Tillabéri, Téra, Filingué, Ouallam	GTZ et KFW	Services techniques Société civile et collectivité		2004	Fin Décembre 2015

12	Projet aménagement des forêts naturelle (PAFN)	Environnement	Téra, Filingué	BAD	DRE/LCD, RDC, DDGR, DRDA, Elevage, Dév. social			Sous forme contractuelle
13	Programme de Coopération Décentralisée (PCD Phase II)	Multi Sect.	Ouallam et Téra	Union Europ (FED)	Services techniques, Société civile et collectivité		2003	Fin 2007
14	Programme National de l'Environnement pour un Développement durable (PNEDD)	Environnement	Toute la Région	PNUD	Conseil Régional (DREDD), CDEDD, CCEDD,			
15	Projet Petite Irrigation Privée (PIP2)	Agriculture	Toute la région	Banque Mondiale	Comité région			
16	Projet National Global de Sécurité Alimentaire	Agriculture	Toute la région					
17	Projet Développement Local Tillabéri (PDLT)	Multi Sect.	Say, Téra et Kollo	AFD	DRDA, DREBA, DRDC, GR, DRE/LCD, Dev. Social			
18	Projet Mibilisation des Eaux Dosso / Tillabéri	Agriculture Elevage	Toute la région	BAD	DRDA, DRDC, DR, DRE/LCD, Dev. Social			
19	Programme Appui à la Sécurité Alimentaire	Agriculture	National (Téra)	BADEA	DRDA, DRDC, GR, DRE/LCD, Dev. Social			
20	Actions Communautaires de Base	Multi Sect.				3,6 milliards		
21	Relance Atelier Product. Matériel Agricole (PS/PR)	Agricole	Toute région	PPTE	Tous services techniques régionaux et sous-régionaux	1,018 milliards		
22	Programme d'Appui Filière Riz	Agriculture				1.560.590		
23	Projet Développement Services Ruraux	Dev. Rural				1.395.750		
24	Programme Ouvrages Seuil (PPTE)	Dev. Rural	Toute région	PPTE	Tous services techniques régionaux et sous-régionaux	2.000.000		
25	Programme A.H.A (PPTE)	Dev. Rural	Toute région	PPTE		1.400.000		
26	Programme Panafricain Contrôle Epizoties (PACE)	Elevage				155.998		
27	Elaboration Texte complément sur l'Elevage	Elevage	Toute région			114.650		
28	Programme Appui Elevage (PASEL – SUISSE)	Elevage		SUISSE		380.000		
29	Construction Equipement Case de Santé vétérinaire (PS/PR)	Elevage	Toute région	PPTE		41.700		

30	Programme Crédits Vaches Laitières (PS/PR)	Elevage	Toute région	PPTE		500.000		
31	Programme Construction CSI	Santé	Toute région			180.000		
32	Programme Reconstruction CSI	Santé	Toute région			192.000		
33	Projet Coopération Sud Appui au Proramme Santé – reproduct° Kollo	Santé				91.906		
34	Projet Amélioration Qualité soins de santé (Santé BAD/TI)	Santé	Toute région			2.757.150		
35	Appui Prog. Multi Sect. Lutte contre le VIH Sida	Multisect.	Toute région			3.645.000		
36	Construction Centres de Santé Communautaires (PS/PR) (PPTE)	Santé	Toute région	PPTE	Tous services techniques régionaux et sous-régionaux	1.997.500		
37	Construction Cases de santé Communautaires (PS/PR) (PPTE)	Santé	Toute région	PPTE	Tous services techniques régionaux et sous-régionaux	235.500		
38	Appui district Sanitaire Ouallam	Santé	Toute région			215.000		
39	Etude Barrage de Kandadji	Multisect.				1.117.594		
40	Hydraulique CEAO PH II	Hydraulique	National			1.844.000		
41	Programme ALG	Hydraulique	National			1.338.812		
42	Projet Secteur Eau	Hydraulique	National			19.958.435		
43	Puits pastoraux (PS/PR)	Hydraulique	National	PPTE		600.000		
44	Puits villageois (PS/PR)	Hydraulique	National	PPTE		780.000		
45	Forages pastoraux (PS/PR)	Hydraulique	National	PPTE		2.000.000		
46	Programme d'insertion socio-écono. Des jeunes (MJS)	Animation au Dév.	National					
47	Programme National de Participation	Animation au Dév.						
48	Corps Jeunes Réhab./Terres/Environ. Au Niger	Animation au Dev.						
49	Infrastructure de jeunesse (AREN de Lutte de Tillabéri)	Animation au Dev	Commune Tillabéri			40.000		
50	Crédits Groupements Féminins (PS/PR)	Animation au Dev		PPTE		1.000.000		
51	Sports et santé en milieu scolaire	Animation au Dev						
52	Projet Initiatives jeunes (PIPJ)	Animation au Dev				455.446		

53	Route Niamey – Torodi – Frontière Burkina	Animation au Dev				4.215.779		
54	Construction Bataillon Tillabéri	Animation au Dev				200.000		

Annexe 6 : Programmes et nouveaux projets

N°	Intitulé du Projet ou Programme	Secteur d'intervention	Zone d'intervention	Coût x1000	Durée	Observation
1	Programme de Lutte contre la Pauvreté	Multi	Filingué	411770.344		Financement à rechercher
2	Programme sous-régional de lutte contre la Pauvreté	Multi	Say	28.238.438,7	5 ans	“ ”
3	Programme de construction et de réhabilitation des infrastructures Arrd. Téra	Communication	Téra	4.360.831,7		“ ”
4	Programme de Gestion des Ressources Naturelles et de Lutte contre la Pauvreté dans la vallée de Dargol	DR	Téra	2.050.220,5	6 ans	“ ”
5	Projet Micro-Réalisation pour la relance économique et le Développement Durable	Multi	Téra	6.089.313	5 ans	“ ”
6	Projet Gestion des Ressources Naturelles et de Développement Local dans l'Arrd. de Tillabéri	Multi	Tillabéri	7.262.250	5 ans	“ ”
7	Projet de Mobilisation des Eaux pour la Sécurité alimentaire dans l'arrd de Tillabéri	Agriculture	Tillabéri	6.525.100	5 ans	“ ”
8	Projet de Développement Rural Intégré de Kollo	Multi	Kollo	15.199.705	5 ans	“ ”
9	Projet de Développement des Cultures dans l'arrondissement de Ouallam	Agriculture	Ouallam	932.613,25	3 ans	“ ”
10	Projet de Lutte l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans 60 villages de l'arrondissement de Ouallam	Agriculture	Ouallam	502.217,0	3 ans	“ ”
11	Programme de Réhabilitation des points d'eau modernes dans le département de Tillabéri	Hydraulique	Tout départ.	1.408.226	3 ans	“ ”
12	Programme d'Urgence pour la Réalisation de 135 forages productifs, Réhabilitation de 148 forages	Hydraulique	Tout Départ.	2.800.915		“ ”
13	Projet de Développement Intégré dans l'arrondissement de Ouallam	Multi	Ouallam			“ ”
	TOTAL			79.940.174,15		

Annexe 7 : Projets en instance de démarrage

N°	Intitulé	Secteur d'intervention	Zone d'intervention	Bailleurs de Fonds	Montant x 1000	Date de démarrage	Observations
1	Bitumage Route Ayorou Assongo-Gao	Communication	Tillabéri	FED régional	4.282.014	1999	40 km pour la partie nigérienne
2	Actualisation Etudes Routes Filingué-Tahoua	Communication	Filingué	FED	120.000	1999	244 km
3	Route Gothèye Méhanna	Communication	Téra	FED	2.455.000	1999	84 km
4	Route Doulsou – Yatakala	Communication	Téra	FED	1.560.000	1999	76 km
5	Reprise Route Niamey – Torodi Frontière Burkina Fasso	Communication	Say	PIN + FED Régional	7.088.628	1999	

Annexe 8 : Évolution des superficies et productions

Année/ Spéculat°	1993-1994		1994-1995		1995-1996		1996-1997		1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002	
	Sup.	Prod	Sup.	Prod	Sup.	Prod	Sup.	Prod	Sup. (5kg)	Prod (t)	Sup.	Prod	Sup.	Prod	Sup.	Prod	Sup.	Prod
Pme de terre	43	516	92	1104	62	1123	48,55	843	68	962	-	-	84	1504	41,65	500	158,83	1906
Manioc	879	15822	1959	35262	1227	14807	1683	24421	1683	20497	-	-	2431	34010	1350,5	24309	1328,71	23917
Niébé	579	405,3	3269	2258,3	3101	1850	1115	876,3	5409	4460	-	-	2474	1857	26378	1846	11138,45	7797
Patate douce	03	2163	438	9198	250	5847	404	6184	193	3114	-	-	706	14250	155,3	3261	153,75	9529
Laitue	181	3258	178	3204	199	2870	541	18958	393	5773	-	-	601	18921	211,6	3809	172,98	3114
Chou	99	3861	149	5811	248	7132	720	27975	408	8311	-	-	682	24093	178,65	6917	176,14	6869
Tomate	116	2552	377	8294	227	5323	234	5458	320	6818	-	-	497	11432	216,85	4771	225,49	4961
Oignon	200	6200	1575	48825	647	11262	1741	25057	392	6099	-	-	1727	26852	399,7	12391	673,67	20884
Maïs	13	26	82	164	11	22	9	12	11	12	-	-	11	16	16,75	34	92,17	184
Poivron	40	200	78	390	219	1459	249	1481	86	747	-	-	211	356	86,5	433	110,74	554
Pastèque	-	-	202	1616	24	128	104	588	253	3330	-	-	442	2606	110	880	164	1312
Aubergine	30	750	103	2575	37	825	48	1074	32	744	-	-	18	402	11,25	281	14,41	173
Canne à sucre	26	728	68	1904	42	1612	38	1467	39	1556	-	-	-	-	40	1120	22,75	637
Carotte	21	420	192	384	27	315	25,5	262	29	283	-	-	28	283	13,9	278	13,82	276
Tabac	-	-	398	1990	283	2234	61	516	140	855	-	-	462	3928	233	1165	61,09	305
Piment	87	174	436	872	212	2212	365	3234	190	1282	-	-	270	456	116,75	234	129,05	258
Courge	33	660	1259	25180	86	1803	70	2521	288	5562	-	-	96	2988	43	860	270,75	5415
Calebassier	-	-	335	-	15	145	40	82	38	99	-	-	-	-	29,75	-	31,50	-
Radis	0,05	0,65	2	26	2	26	2	26	2	26	-	-	2	26	2	26	-	-
Meringue	20	333	4472	736,37	44	733	44	733	44	733	-	-	-	-	-	-	-	-
Melon	2	72	19	684	35	690	19	393	86	1324	-	-	-	1507	203,4	7322	32,33	1164
Gombo	1,2	24	876	172	9	201	9	401	70	1495	-	-	8	188	50,5	1010	16,60	332
Haricot vert	13	65	-	-	15	27	-	-	-	-	-	-	-	-	2,5	13	3,50	18
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	ND	ND	ND	ND	6440	25980
	2495	34755,05	11090	150679,7	7072	95856	7570	1225,5	10213	74482	-	-	10830	145675	6175	72252	21752,75	119400

Commentaires : Comme on peut le constater, le niébé, le manioc, la patate douce, le chou, la tomate et le riz sont incontestablement les principales cultures pratiquées par la région. La culture de pomme de terre prend de plus en plus de l'importance dans la région. Les résultats globaux sur les neufs campagnes se présentent en dent de scie. En effet, les superficies emblaver ainsi que le choix des spéculations dépend fortement des résultats de la campagne d'hivernage qui a précédé.

Annexe 9: Rendements moyens à l'hectare (en tonne) campagne saison/hivernage Riz ONAHA)

A.H.A	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Firoune	-	4784	6514	5649	5086	4054	-	-	5153	4654	5127	3127	4560	4524	4398	00
Diomona	-	-	-	-	6101	5354	5728	3305	4617	5354	4909	3909	4172	4392	4347	3966
Bonfaba	-	-	-	-	4762	6303	5533	3375	4618	4910	4616	3916	4299	4532	4514	4435
Namari gougou	3690	4040	7172	4762	3566	2496	4249	4220	4515	4251	4296	3296	3535	3979	3871	2665
Djamballa	4120	5927	4144	5232	4811	-	4591	-	4476	4690	4748	3748	4879	4508	4514	00
Toula	3190	3736	3596	4999	4253	2627	3899	3779	4066	3993	3814	6296	4573	4548	4644	4775
Daikaina	5360	4401	4338	9664	5072	5229	4893	5033	4851	3896	5274	3773	2210	4000	3830	4140
Daiberi	4450	3954	3923	6738	5300	4481	4367	3944	4679	4400	4624	3230	4407	4268	4185	4143
Kokomani	5170	3765	5234	4936	5086	3209	4361	4361	4350	4899	4537	4537	4948	4534	4715	4678
Sona	3880	4703	5423	6558	4550	3913	4331	4414	4867	4375	4701	4701	4235	4576	4517	4546
Lossa	4140	3312	5623	4884	3026	3778	3974	4022	3886	4829	4157	4157	3544	4115	4160	4026
KB1	5090	4564	5458	5037	5970	2903	4664	4664	3803	4903	4706	3705	3404	4104	4164	4016
KB 2	-	5767	5308	5537	4700	3972	4892	4892	5318	3442	4870	4369	3043	4208	3986	4035
Yelwani	4970	3670	4823	6609	6289	5497	5356	5301	5862	6558	5494	4994	5655	5726	5685	3750
Moyenne/regi.	4406	4385	5130	5884	4898	4147	4680	4276	4647	4582	4704	4126	4104	4429	4395	3512

Superficies mise en valeur - campagne saison/hivernage)

A.H.A	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Firoune	-	96,00	145,00	165,00	98,00	154,00	-	-	157,77	120,15	67,15	76,65	67,73		65,47	00
Diomona	-	-	-	-	376,00	387,00	385,96	384,81	377,49	384,26	383,94	370,50	321,26		375,60	382,62
Bonfaba	-	-	-	-	304,00	307,00	308,00	306,57	271,89	292,00	275,40	260,14	245,87		246,13	274,15
Namari gougou	670,46	647,47	655,99	660,00	421,00	561,00	576,00	575,00	390,65	585,00	347,10	506,35	327,22		525	485,95
Djamballa	614,14	621,50	601,00	605,00	355,00	-	518,00	-	462,68	358,79	253,28	130,75	207,70		381	00
Toula	243,20	241,80	243,00	243,00	242,00	240,00	232,75	240,25	239,65	240,10	214,50	242,05	243,06		244,50	243
Daikaina	108,00	105,62	113,00	113,00	114,00	114,00	114,00	109,00	105,00	113,00	106,10	96,35	90,10		97,75	108
Daiberi	297,09	295,95	295,82	296,00	296,00	296,00	295,08	286,72	270,64	270,78	238,50	274,83	219,50		283,89	278,54
Kokomani	47,38	48,00	49,20	49,00	50,00	51,00	50,00	50,00	25,00	47,44	47,24	47,61	46,53		47	47,86
Sona	105,94	151,67	154,92	147,00	152,00	150,00	155,00	155,91	158,00	148,25	150,61	126,75	135,19		143	141,75
Lossa	156,15	159,73	165,66	147,00	161,00	169,00	190,96	166,67	134,55	101,35	125,54	107,63	100,00		130	138,95
KB1	406,00	403,27	405,21	405,00	391,00	387,00	405,27	350,25	388,25	402,19	342,90	316,20	326,31		356	340
KB 2	-	252,87	248,79	250,00	216,00	240,00	254,00	233,85	243,12	246,62	145,82	170,00	184,00		250	225
Yelwani	114,44	113,70	113,69	114,00	113,00	114,00	113,70	113,70	113,10	113,10	112,80	112,85	109,42		109,40	109,40
TOTAUX	2807,80	3137,58	3191,28	3194,00	3289,00	3170,00	3598,72	2972,73	3337,79	3423,03	2810,88	2838,66	2623,89		3198,95	2784,52

Annexe 10 : Productions des différentes spéculations

		Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio	Niébé	Arachie	Sésame	Souchet	Voandzou	Oseille	Coton
AGADEZ	Superficie	816	64		1685								
	Production	717	702		884								
	Rendement	585	45		1490								
DIFFA	Superficie	106324	10812				25663						
	Production	367	338				92						
	Rendement	39021	3654				2361						
DOSSO	Superficie	945264	65597	5510	1726	5258	638002	35146	3119	359	8240	23901	2821
	Production	513	638	942	202	273	156	484	232	2148	346	34	445
	Rendement	484804	41844	5193	331	1436	99527	17023	725	771	2854	824	1255
MARADI	Superficie	1128302	806108		185		759178	151395	3002	7619	5172	9549	1818
	Production	564	308		458		113	556	203	2256	216	124	486
	Rendement	635987	247882		85		85460	84105	609	17188	1117	1180	884
TAHOUA	Superficie	1067147	361809				687304	127746	1376		1299	1157	4124
	Production	464	466				150	478	180		128	92	621
	Rendement	495100	168553				103248	61091	248		166	106	2560
TILLABERI	Superficie	1400000	234704	208	762		801433	7054	4923	49	1568	19071	
	Production	424	270	392	408		123	505	204	1892	85	44	
	Rendement	592986	63280	82	311		98848	3561	1003	93	133	837	
ZINDER	Superficie	1104586	790103				1178358	101599	12918	4720	4925	1514	
	Production	441	294				134	427	242	1750	241	100	
	Rendement	487482	232125				157893	43413	3122	8260	1187	152	
CUN	Superficie	18854	732	165			13772	442	16			303	
	Production	474	235	927			123	399	148			84	
	Rendement	8943	172	153			1698	176	2			25	
NIGER	Superficie	5771293	2269929	5883	4358	5258	4103710	423382	25354	12747	21204	55495	8763
	Production	476	334	923	508	273	134	495	225	2064	257	56	536
	Rendement	2744908	757556	5428	2216	1436	549035	209369	5709	26312	5437	3125	4700

Rencontre régionale sur le suivi de la sécurité alimentaire 2003

Annexe 11 Evolution de l'effectif du cheptel

Années Espèces	Années									
	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
Bovine	907383	889593	872150	850500	833863	817513	802995	765771	770364	755276
Ovine	714279	693475	673277	628099	609805	592044	574800	558259	541805	526024
Caprine	946540	923454	900931	853263	832452	812148	795021	775631	756705	738247
Cameline	133068	131101	129163	123622	121795	119995	118222	116475	114754	113059
Asine	76197	74703	73238	71802	70394	69014	67760	56432	65130	64271
Equine	36477	35938	31717	31248	30786	30331	29899	29438	29013	28721
Total UBT	1166066,16	-	122995,1	1078594	1056784	1056784	1014956	994471	987399,55	967243,95

